



DU 1<sup>ER</sup> AU 24 DÉCEMBRE 2008

CALENDRIER DES ENFANTS

P25

## SOCIAL, HUMANITAIRE

Téléthon :  
5 et 6 décembre

P 21

## CULTURE, ART

Bibliothèques municipales  
Calendrier des enfants :  
du 1<sup>er</sup> au 24 décembre

P 24

## SPORTS

US Biot  
Club rando  
Vélo sprint biotois

P 42



Chers Amis Biotois,

Ainsi que nous vous l'annoncions dans le précédent numéro, l'Association Française contre les Myopathies a choisi Biot comme ville départementale du Téléthon 2008. De ce fait, les 5 et 6 décembre, le Téléthon animera nos rues avec la course Relais Biot 2008, mais pas seulement ! C'est toute notre ville qui vivra pendant deux jours au rythme des nombreuses animations pour petits et grands. Et parce que ce combat contre la maladie est l'affaire de tous, je vous convie chaleureusement à contribuer à votre manière

au Téléthon, où l'esprit de la solidarité primera : en relevant le défi du Relais en course à pied, marche active ou vélo (il n'est pas trop tard pour vous inscrire), en encourageant les participants, ou encore en prenant part aux animations.

Dès le 6 décembre 2008 et jusqu'au 3 mai 2009, les férus d'art et de patrimoine régional noteront la nouvelle exposition du Musée d'Histoire local : « L'Art de la céramique azurénne de 1950 à 1970 ».

Le mois de décembre marque aussi et surtout la fin de l'année et les Fêtes de Noël et du Nouvel An. En prélude, un programme d'événements festifs, culturels et artistiques permettra à chacun d'y trouver son bonheur. Le temps fort sera le Calendrier des Enfants, du 1<sup>er</sup> au 24 décembre. Cette année sur le thème des Quatre Saisons, il vous plongera au village dans l'esprit de Noël. Chaque jour, un volet du Calendrier s'ouvrira et dévoilera 23 œuvres d'artistes en herbe, « recrutés » dans les écoles primaires de la CASA, et 1 œuvre des créateurs-verriers Jean-Claude Novaro et Nicolas Laty. Lorsque tous les volets seront révélés, ces interprétations artistiques s'exposeront à ciel ouvert dans les ruelles. Dans le même temps, d'autres animations vous feront vivre cet avant-goût de Noël, avec notamment des contes, des ateliers créatifs et culinaires, des spectacles de marionnettes, de magie et une fondue au chocolat.

Enfin, le 24 décembre, après la Messe de Minuit, nous vous offrirons une dégustation du Fougassoun biotois, une nouvelle recette concoctée par un groupe de cuisinières locales, fédéré par Martine Veniat.

Je vous souhaite de passer, aux côtés de votre famille et de vos proches, des fêtes de Noël et du Réveillon inoubliables, marquées par la joie et l'émotion.

À l'année prochaine !

Jean-Pierre DERMIT  
 Maire de Biot  
 Vice-Président de la CASA



MAGAZINE D'INFORMATIONS  
 édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction  
 Jean-Pierre DERMIT, Maire

Conception  
 Service communication

Rédaction  
 Service communication  
 Services Municipaux  
 Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95  
 www.biot.fr  
 email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page  
 Service Communication

Impression  
 Graphic service  
 Imprimé en 6000 exemplaires  
 N°ISNN : 1250-7415

Photos  
 Couverture : INRIA  
 Service communication, CP

Remerciements  
 Associations biotoises  
 Services municipaux

<b>VIE COMMUNALE &amp; INTERCOMMUNALE</b>	
L'importance des aspects juridiques pour garantir un bon fonctionnement de la Ville	4
Vie associative / Première journée pour l'emploi / 2008 : une année de célébrations hors du commun !	6
Concours pour la réalisation d'une opération immobilière mixte "bureaux et logements pour étudiants"	7
Inauguration de l'extension des bâtiments du centre de recherche INRIA Sophia Antipolis - Méditerranée	8
Analyse rétrospective entre 2001 et 2007	9
Organigramme des services municipaux	18
<b>LES BIOTOIS ONT DU TALENT</b>	
Portrait d'un jeune dessinateur biotois	20
<b>SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE</b>	
Telethon : 5 et 6 décembre / Club Nomade	21
Croix-rouge / Noël à l'accueil des villes françaises	22
CCAS : les animations du club "destination retraite"	23
<b>CULTURE, ART, ARTISANAT</b>	
Bibliothèques municipales	24
Le calendrier des enfants : du 1 <sup>er</sup> au 24 décembre	25
Musée national Fernand Léger	28
Biot au Louvre	30
Photo ciné club biotois / Espace des Arts et de la Culture	31
Ensemble Quintessence / Fête des templiers, appel à bénévoles / Club micro informatique	32
<b>PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS</b>	
"L'âge d'or de la céramique azurénne - (1950-1970) : exposition du 6 décembre 2008 au 3 mai 2009	33
La vie du musée	34
C'est joli ! ... qu'est-ce que c'est ?	35
Le four à pain communal	36
<b>VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE</b>	
Conseil des jeunes	38
<b>VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE</b>	
Halloween à Saint-Philippe	39
<b>BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS</b>	
Toyota Europe Design Development	40
<b>SPORTS</b>	
L'US Biot : étoile bienveillante de l'OGC Nice !!	42
Le Club rando	43
Vélo sprint biotois / Boule amicale	44
Nouveauté : des cours de danse et de maintien le soir / Dojo biotois / ACAM team	45
Cours et stage de Hatha yoga	46
<b>ETAT-CIVIL</b>	
Révision des listes électorales / Carnet	47
<b>NOUVEAU A BIOT</b>	
Le Mas des orangers / Centrale assurance 06	48
Restaurant "Les Migraniers" / Cabinet instant zen	49
<b>LA SAVEUR DU MOIS</b>	
Terrine de lapin	50
<b>INFOS PRATIQUES</b>	
Menus des écoles	51
Paroisse / Numéros utiles / Petites annonces	52
<b>AGENDA, BLOC NOTES</b>	54

# VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

## L'IMPORTANCE DES ASPECTS JURIDIQUES POUR GARANTIR UN BON FONCTIONNEMENT DE LA VILLE



### QU'EST-CE QUE LE SERVICE JURIDIQUE DE BIOT ?

Le Service Juridique est une petite unité composée d'un expert juridique, Olivier Delaet (récemment nommé Directeur Général des Services par intérim) et d'un élu délégué, Patrice Béhier, qui rapportent directement au Maire et traitent tous les dossiers dans lesquels le droit doit être pris en compte, y compris en ce qui concerne le fonctionnement de la Mairie.

Le service juridique d'une collectivité locale intervient dans tous les domaines du droit (administratif, pénal, fiscal, privé, etc.) ; il doit être en mesure de déterminer s'il peut agir en régie (lui-même) ou faire appel à des avocats spécialisés le cas échéant.

Pour remplir sa mission, le service consulte les documents juridiques en vigueur, la jurisprudence, les divers codes et en particulier le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), référence principale pour ce qui concerne les aspects administratifs.

Il est nécessaire de ce fait, d'avoir en mairie un juriste professionnel à même de maîtriser la matière complexe et très variée qui se présente au jour le jour.

L'élú est chargé d'appuyer le juriste, d'intervenir auprès du public lorsque cela s'avère nécessaire, de signer certains documents tels que les demandes d'ester en justice, de faire la liaison avec les autres élus et d'analyser les différents cas sur un plan politique. Il en réfère au Maire lorsque cela se justifie.

Tout est fait dans ce service pour éviter les contentieux, les procédures et les interventions d'avocats qui peuvent parfois coûter très cher à la collectivité.

L'élú intervient auprès des personnes concernées pour réfléchir et proposer autant que possible des solutions amiables et ainsi réduire l'impact des demandes en ressources humaines et financières, inhérentes aux procédures judiciaires. Le fait que certaines procédures peuvent durer plusieurs années doit également être pris en compte, surtout lorsque l'on passe de la première instance à l'appel, puis parfois à la cassation.

Il est à noter que les conflits de voisinage relèvent du droit privé et n'engagent pas une municipalité. Pour cela, un conciliateur social est disponible en Mairie de Biot et peut recevoir les administrés à leur demande et les aider à résoudre des discordes entre particuliers.

### QUELS SONT LES DOMAINES TRAITÉS ?

#### • LE CONSEIL MUNICIPAL, LES DÉLIBÉRATIONS ET LEURS ASPECTS LÉGAUX

Le Service juridique aide aussi à la préparation, l'élaboration et la sécurisation des délibérations du conseil municipal, en support aux élus et aux services compétents (actes, arrêtés, décisions, conventions, baux, contrats complexes, etc). En particulier, il doit s'assurer que les délibérations des conseils municipaux sont conformes à la législation en vigueur et ne risquent pas d'être rejetées par la préfecture qui, après réception du compte rendu des délibérations, effectue systématiquement le contrôle de légalité.

#### • LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA VILLE

La Mairie, en tant que collectivité territoriale est un organe de l'état et la plupart des membres du personnel sont des fonctionnaires, qui sont régis par les règles de la fonction publique, à quelques différences près par rapport aux fonctionnaires de l'état. Le rôle du service juridique est d'assister les autres services de la collectivité pour s'assurer que tout est fait dans le cadre des lois et règlements, de procurer aux élus et aux services des expertises sur l'état du droit applicable.

#### • LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DE LA VILLE, DU MAIRE, DES ÉLUS ET AGENTS

Le Maire porte de nombreuses et lourdes responsabilités, ce qui implique une vigilance toute particulière de la part du service

juridique, des élus et de l'administration, pour lui assurer la protection adéquate.

Le Maire est responsable de la publication et de l'exécution des lois et règlements.

#### Quatre types de responsabilités peuvent être encourus par la commune, par ses représentants ou par ses agents :

- **administrative** devant le juge administratif,
- **civile** face au juge civil,
- **pénale** face au juge répressif,
- **comptable et financière** devant le juge des comptes et la cour de discipline budgétaire et financière.

La responsabilité pénale des élus peut se trouver mise en jeu, sans distinction entre une faute de service ou une faute personnelle,

#### Cette responsabilité pénale est encourue :

- d'une part, pour des infractions prévues spécialement pour les personnes exerçant une fonction publique (élus, fonctionnaires) ; on y trouve les délits de prise illégale d'intérêts, la concussion, la corruption, le favoritisme, l'entrave à l'exécution des lois, etc ...
- d'autre part, les infractions prévues par les textes applicables à n'importe quel justiciable (homicide ou blessures involontaires, mise en danger délibéré d'autrui, etc., mais aussi les atteintes à l'environnement en matière d'eau, déchets et installations classées, bruit, ou encore fichiers informatiques illicites, ...)

Dans le cadre de ses attributions financières, le Maire peut voir sa responsabilité engagée à deux titres : être déclaré comptable de fait lorsqu'il commet une gestion de fait, ou être mis en cause par la Cour de discipline budgétaire et financière.

#### • LA GESTION COMMUNALE

La gestion communale demande à faire appel à de nombreuses

procédures très précisément définies par les textes, soit pour gérer son domaine, soit pour demander à des tiers la réalisation de certains services, de travaux, la production de fournitures, ou encore pour assurer la gestion d'un service public.

Ces procédures sont à l'origine, du fait notamment de leur technicité, de contentieux abondants. Aussi, une attention particulière est requise dans la mise en œuvre de ces procédures et le rôle du service juridique est essentiel. Ceci est notamment le cas en ce qui concerne les contrats de la commune, particulièrement les marchés publics, l'urbanisme et le foncier.

#### • LE CONTENTIEUX

La commune la mieux gérée qui soit ne pourra s'affranchir de contentieux vis-à-vis desquels le service juridique devra agir pour défendre au mieux les intérêts de la ville, avec ou sans l'aide d'avocats spécialisés.

C'est dans ce cadre que certaines relations avec des administrés ou des sociétés ayant esté en justice contre la ville doivent être gérées avec la plus grande rigueur et une absolue confidentialité, tout en tenant compte des aspects relevant du droit et des aspects plus politiques, dévolus à l'élú délégué.

### DES EXEMPLES

#### Bien que les actions en justice soient publiques, les quelques cas suivants sont présentés par discrétion de manière anonyme :

• **Particuliers** attaquant la commune pour des raisons de contestation foncière ou urbanistique, notamment lors de préemptions.

• **Sociétés** cherchant à obtenir des indemnités pour diverses raisons : Participation à des travaux d'assainissement, retard de travaux, participation à collecteur gravitaire,

retards de paiement, malfaçons, retenues de garanties, marchés publics contestés, refus de permis de construire, etc...

• **Particuliers « procéduriers »** : il arrive parfois que certains administrés entraînent la commune dans de nombreuses et interminables procédures pour des motifs souvent discutables. Ceci occasionne inutilement beaucoup de perte de temps et d'argent pour la commune, autant dire aux contribuables, d'autant plus que la ville gagne la quasi totalité des procédures engagées à son encontre.

### EN CONCLUSION

Dans une société de plus en plus complexe et réglementée, le droit s'applique jusque dans les plus petits détails et les aspects juridiques demandent à être étudiés en amont de toute action, pour que la collectivité puisse agir en toute légalité, que ses élus et son personnel soient au fait de leurs devoirs et qu'ils soient efficacement protégés.

Le service juridique et l'élú référent sont à la disposition des administrés pour régler à l'amiable tout problème de nature juridique et répondre à leurs attentes, pour éviter d'entamer des contentieux et d'occasionner à chacune des parties des frais élevés.

*Patrice BEHIER,  
Conseiller municipal  
délégué aux affaires juridiques*

## VIE ASSOCIATIVE

La vie associative est un vrai poumon pour l'action locale et l'échange entre les citoyens. Les associations apportent par leurs projets un vrai service à la population, que la Municipalité souhaite soutenir selon les axes suivants :

- Lutter contre la violence
- Encourager l'éducation, la solidarité et la fraternité
- Rompre l'isolement des personnes âgées et favoriser les rapprochements intergénérationnels
- Resserrer les liens entre les quartiers épars
- Dynamiser le sport et la culture
- Favoriser les actions d'intercommunalité
- Créer des relations fructueuses avec les entreprises
- Promouvoir le commerce local
- Faire fructifier le patrimoine historique, artistique et touristique de Biot
- Susciter l'initiative privée et personnelle.

L'attribution de subventions aux associations est un levier incontournable de la politique d'accompagnement de la commune, mais aussi une formidable occasion pour les élus de développer un échange privilégié avec les acteurs de la vie locale. A travers l'étude des dossiers de demande de subvention aux associations, la Municipalité est soucieuse de connaître le fonctionnement et les activités des associations et les résultats de leurs actions.

Afin d'impulser un rapprochement entre les associations et la commune, plusieurs élus référents prendront dès à présent contact avec les Présidents d'associations pour les épauler dans la présentation de leur projet associatif à la Municipalité, en vue d'un soutien financier.

C'est dans le sens de la valorisation, mais aussi de l'évaluation des projets associatifs et des services offerts aux Biotois, de l'écoute et de l'échange, que la Municipalité entend travailler avec les associations.

QUELQUES CONTACTS POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS DE LA VIE ASSOCIATIVE :

- Vos droits et démarches dans la vie associative

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N20.xhtml>

- Site officiel sur la vie associative

<http://www.associations.gouv.fr/>

- Site du ministère de la Jeunesse et des Sports en Région PACA

<http://www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr/>

- Site d'Associations Mode d'Emploi

<http://www.associationmodeemploi.fr/>

- Guide M.A.I.A. Mission d'Accueil et d'Information des Associations

<http://www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr/index.php?ID=370&RID=332>

Sylvie SANTAGATA

Adjointe au Maire

Déléguée au Personnel, à la Population et à la Vie Associative

## PREMIÈRE JOURNÉE POUR L'EMPLOI

Mercredi 29 octobre dernier, la Ville de Biot, a organisé en partenariat avec L'Agence Nationale Pour l'Emploi, la première rencontre pour l'emploi, dans le cadre de l'ouverture du supermarché CASINO sur la commune. Cet événement inédit a rencontré un vif succès. En effet, plus d'une centaine de personnes à la recherche d'un emploi s'est mobilisée.

Lors de cette journée, qui s'est déroulée en Mairie de Biot, un nombreux public a eu l'opportunité d'un entretien, en vue de pourvoir aux 80 postes proposés par l'enseigne.

Les représentants du groupe CASINO retiennent de ces entretiens individuels, une haute qualité des Curriculum Vitae et une grande motivation des postulants.

Le bon déroulement de cette première manifestation en faveur de l'emploi et la satisfaction des recruteurs laissent présager un partenariat actif et pérenne entre la municipalité biotoise et les acteurs de l'emploi. Le but de cette initiative est de faciliter les échanges entre employeurs et postulants et de rendre accessible l'offre à l'emploi.

## 2008 : UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATIONS HORS DU COMMUN !

A Biot, l'année 2008 a été marquée par deux événements peu communs. En effet ; le 24 août 2008, toute la Ville de Biot s'est réunie aux côtés

de Monsieur le Maire pour souhaiter un joyeux anniversaire à Madame Alice CARLES qui fêtait alors ses 100 ans.

Un hommage a donc été rendu à cette dame à qui l'on doit le plus grand des respects.

Cette heureuse célébration a été

suivie, le 18 septembre dernier par événement tout aussi remarquable : les 50 ans de mariage de Monsieur et Madame MACRI.

Ils s'étaient dit « oui » le 18 septembre 1958 et ont tenu leurs engagements jusqu'à ce jour. Afin de récompenser cette magnifique preuve d'amour, un « diplôme d'amour » signé Raymond PEYNET a été remis au couple par la municipalité.

A la veille d'une nouvelle année, chacun espère que 2009 sera signe de longévité et d'amour.



## CONCOURS POUR LA RÉALISATION D'UNE OPÉRATION IMMOBILIÈRE MIXTE « BUREAUX ET LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS »

Afin de renforcer l'offre de logements pour étudiants et d'accompagner l'ouverture fin 2009 du nouveau site d'enseignement supérieur et de recherche dédié aux Technologies de l'Information et de la Communication (Campus STIC), un concours à l'initiative du Syndicat Mixte de Sophia Antipolis (SYMISA), dont le pilotage a été confié à la SAEM, a été lancé pour la réalisation d'une opération immobilière mixte « bureaux et logements pour étudiants et chercheurs » au cœur de la ZAC Saint Philippe 2.

C'est sur le site de développement le plus important du parc sophilopolitain que le projet devrait voir le jour en 2012. Le terrain requis est situé à proximité du centre de vie en cours de réalisation et du futur Campus STIC. Pour ce faire, la SAEM a envisagé une consultation ouverte afin de désigner les opérateurs chargés de répondre à ce projet (investisseurs, promoteurs, architectes et bureaux d'études). Sur 17 dossiers déposés, 4 ont retenu l'attention du jury. Ces derniers présenteront leur projet en trois dimensions dans la salle immersive du Centre Scientifique Technique du Bâtiment (CSTB).

L'ensemble de ce programme se veut ambitieux et vise à créer une offre de produits de hautes qualités environnementale, architecturale et urbaine à l'échelle du parc de Sophia Antipolis. Le projet porte sur

la réalisation d'une opération mixte, avec un programme de bureaux d'une superficie de 12000 m2 SHON et une résidence d'une superficie de 8000 m2 environ, destinée à accueillir des étudiants (200 à 250 chambres) ainsi que des chercheurs, dans le cadre d'un ensemble résidentiel mixte, libre et conventionné. Lieux de vie, bureaux et services partagés vont s'organiser en des lieux de convivialité.

L'ambition de ce projet repose également sur une réelle volonté de mettre en œuvre de nouvelles pratiques en matière de qualité environnementale des constructions, dont les priorités affichées visent à :

- limiter la consommation d'énergie des bâtiments, par une conception basse consommation et l'utilisation d'énergies renouvelables,
- apporter une réflexion spécifique sur la qualité environnementale des matériaux,
- assurer le confort d'usage des bâtiments.

Le Syndicat Mixte de Sophia Antipolis souhaite faire de cette opération une référence en matière de démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) visant à réduire les impacts sur l'environnement. Le recours aux énergies renouvelables locales sera employé pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Alors que tous les programmes immobiliers doivent se conformer aux normes

environnementales définies par le Grenelle de l'Environnement en matière de performance énergétique d'ici 2012, la réalisation de cette opération mixte va apporter dès le début des travaux en 2010, les prémices d'une logique environnementale.

Quatre années seront nécessaires à l'aboutissement de ce projet. Les démarches administratives avec l'acquisition du terrain et le dépôt du permis de construire s'effectueront la première année, tandis que la construction s'organise sur une période de trois ans.

Quarante ans après sa création, le parc de Sophia Antipolis reste la composante majeure du développement économique dans le département avec un secteur en pleine évolution, le quartier des Templiers, situé sur la commune de Biot.

Diverses infrastructures vont accompagner ce pôle de recherche. La création de bureaux, de logements et le centre de vie devraient répondre aux attentes des étudiants, chercheurs, promoteurs et investisseurs.

Une large innovation architecturale et environnementale est laissée aux candidats sur un projet aux technologies innovantes. La désignation du lauréat aura lieu le 8 décembre prochain. Plus qu'un programme immobilier mixte, l'équipe retenue proposera un modèle exemplaire d'intégration en matière de développement durable.

Vue aérienne ZAC St-Philippe 2  
Emplacement du programme immobilier mixte



## INAUGURATION DE L'EXTENSION DES BÂTIMENTS DU CENTRE DE RECHERCHE INRIA SOPHIA ANTIPOLIS-MÉDITERRANÉE



De nouveaux bureaux, un espace dédié aux expérimentations robotiques, une salle immersive ainsi qu'un amphithéâtre pouvant accueillir formations et colloques scientifiques internationaux, ont été inaugurés le 09 octobre dernier au centre de recherche de l'INRIA sur la commune de Biot, en présence des représentants de l'État, des Collectivités territoriales, des Présidents et des Directeurs de sites.

C'est grâce au soutien financier du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, de l'État, de la Communauté Sophia Antipolis et du Conseil général des Alpes Maritimes, que le centre de recherche peut désormais accueillir deux nouveaux bâtiments d'une surface totale de 4000 m<sup>2</sup>. Destinée aux chercheurs et étudiants,

cette extension intègre également un amphithéâtre de 200 places et une salle de réalité immersive qui sera ouverte aux partenaires publics et privés de la région.

Après avoir levé le voile sur la plaque inaugurale, un film a été projeté sur les orientations de l'Institut National de la Recherche en Informatique et en Automatique, suivi du discours des officiels. Un hommage a également été rendu à la mémoire de Gilles Khan, Président directeur général de l'INRIA, qui s'est éteint le 9 février dernier. Chercheur passionné et dirigeant visionnaire, il a été l'un des acteurs majeurs du rayonnement scientifique de l'INRIA et a participé à la création entre autre, de l'unité de recherche de Sophia Antipolis en 1983.

La visite inaugurale s'est poursuivie par la découverte de stands, où plusieurs équipes-projets présentaient quelques résultats de leurs recherches dans le domaine de la santé, de l'environnement, de l'Internet du futur, etc.

À travers cette extension, l'INRIA affirme sa position en tant que pôle d'excellence dans l'enseignement, la recherche et l'innovation dans le domaine des STIC (Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) sur le territoire sophilopolitain et son rôle d'interface avec d'autres disciplines (sciences du vivant, de l'environnement, etc.). Lieu par excellence de l'innovation, le centre de recherche de l'INRIA Sophia Antipolis-Méditerranée offre plus que jamais un espace dédié aux technologies de pointe et contribue à accroître son attractivité au service du développement socio-économique.

## ANALYSE RETROSPECTIVE ENTRE 2001 ET 2007

EN MAI 2008, LA SOCIÉTÉ ERNST & YOUNG A EFFECTUÉ UNE ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE SUR LES GRANDS ÉQUILIBRES, LES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT, LES COMPTES D'INVESTISSEMENT ET LA DETTE ENTRE 2001 ET 2007.

### LA SITUATION FINANCIÈRE DE BIOT

En 2001 la commune était dans une situation financière très favorable :

- Un excédent de la section de fonctionnement (hors intérêts de la dette) faible : 20% des recettes réelles de fonctionnement,
- Une épargne brute à 16%,
- Une épargne nette à 9%.

La commune dégageait en 2001 un autofinancement qui lui permettait de financer une partie significative de ses investissements.

Entre 2001 et 2006 : cette situation s'est légèrement dégradée. Si les dépenses ont augmenté de 43% contre 35% pour les recettes, le niveau de l'épargne de gestion a augmenté de 9% en euros courants permettant de dégager une marge d'autofinancement.

La dette a augmenté sur la période, passant de 6 à 9 millions d'euros.

Fin 2006, l'excédent de fonctionnement permettrait de rembourser la dette en 5 années. Le taux d'endettement de la commune est de 70% des recettes réelles de fonctionnement.

### LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

En 2007, le niveau de l'Épargne brute est stable par rapport à N-1 et le ratio par référence aux produits de fonctionnement s'établit à 17%. En 2005 et 2006, son niveau demeure stable à 18%. Il se situe dans la moyenne nationale des communes de même taille. L'Épargne Brute est solide. La Capacité d'autofinancement de la ville de Biot est systématiquement positive.

### L'ENCOURS DE LA DETTE

En K/€uros	2002	2004	2006	2007	évolution 2002/2007
<b>Encours de la dette</b>	<b>5 497</b>	<b>6 381</b>	<b>9 042</b>	<b>8 405</b>	<b>53%</b>
Annuité globale de la dette (capital + intérêt)	1 050	651	1 069	999	-5%
<b>Emprunts</b>	-	<b>2 000</b>	<b>3 906</b>	-	
amortissement du capital	700	486	750	637	-9%
flux net de dette	- 700	1 514	3 156	- 637	-9%

En 2006, la commune a contracté un emprunt de 3 900 K€ pour l'acquisition de terrain et Poterie du Vieux Biot. En 2007, l'annuité décroît.

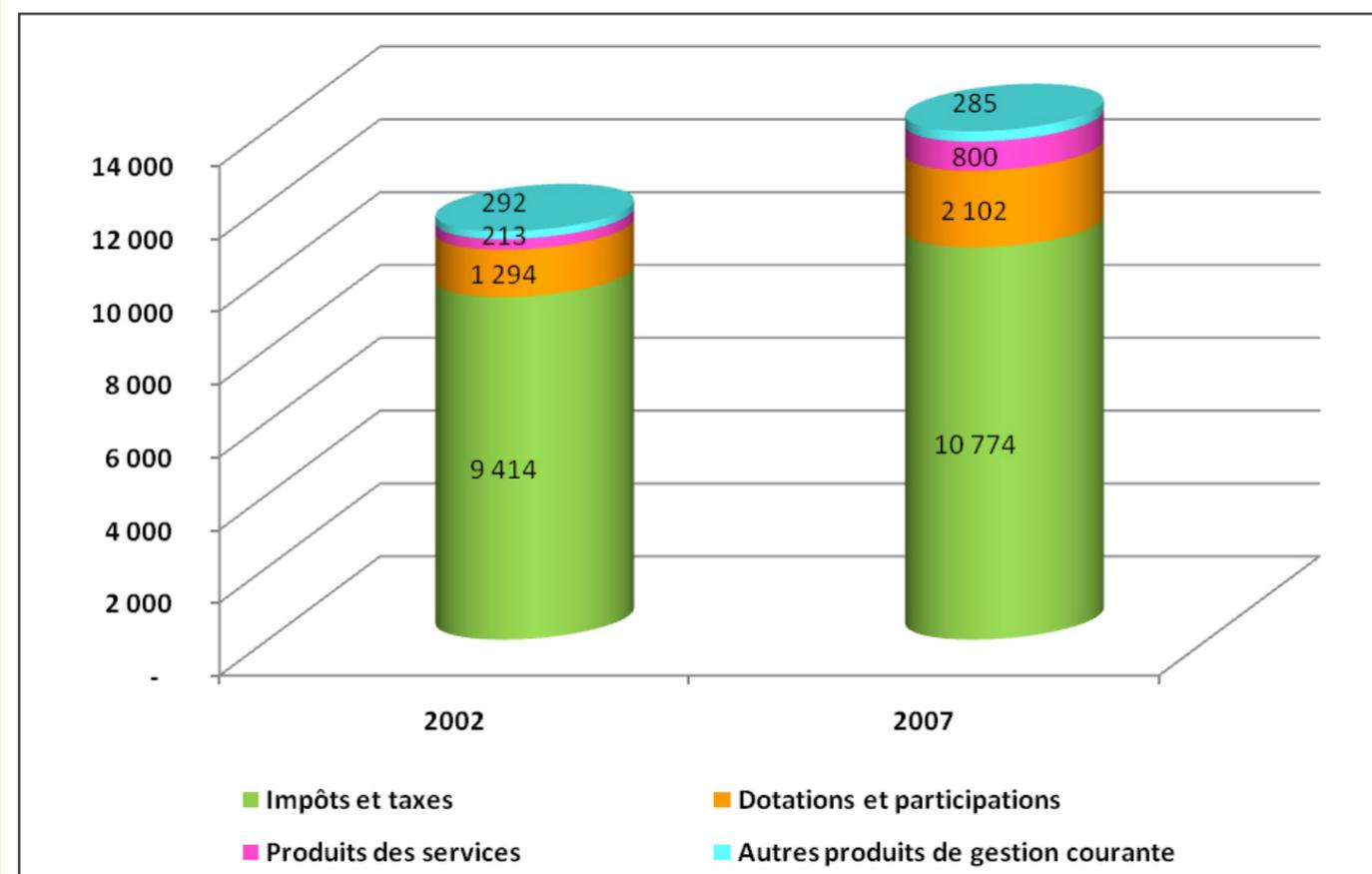
L'endettement en Euros par habitant est de 993 € en 2007 soit légèrement supérieur à la moyenne des communes de même taille, à savoir de 829 €.

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En K/€uros	2002	2007	Évolution 2002/2007
Impôts et taxes	9 414	10 774	<b>1 360</b>
Dotations et participations	1 294	2 102	<b>808</b>
<i>dont DGF</i>	718	886	<b>168</b>
Produits des services	292	800	<b>508</b>
Autres produits de gestion courante	213	285	<b>72</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>11 213</b>	<b>13 961</b>	<b>2 748</b>

Les dotations et participations connaissent une hausse de +808 K€ depuis 2002. Cette augmentation est liée aux différentes aides perçues en raison de l'ouverture du Centre Multi-accueil (+ 666 K€).

► La hausse des recettes fiscales provient essentiellement de l'augmentation des produits liés au taux additionnel de droit de mutation. Cette hausse est cohérente avec l'évolution du marché immobilier de ces dernières années.

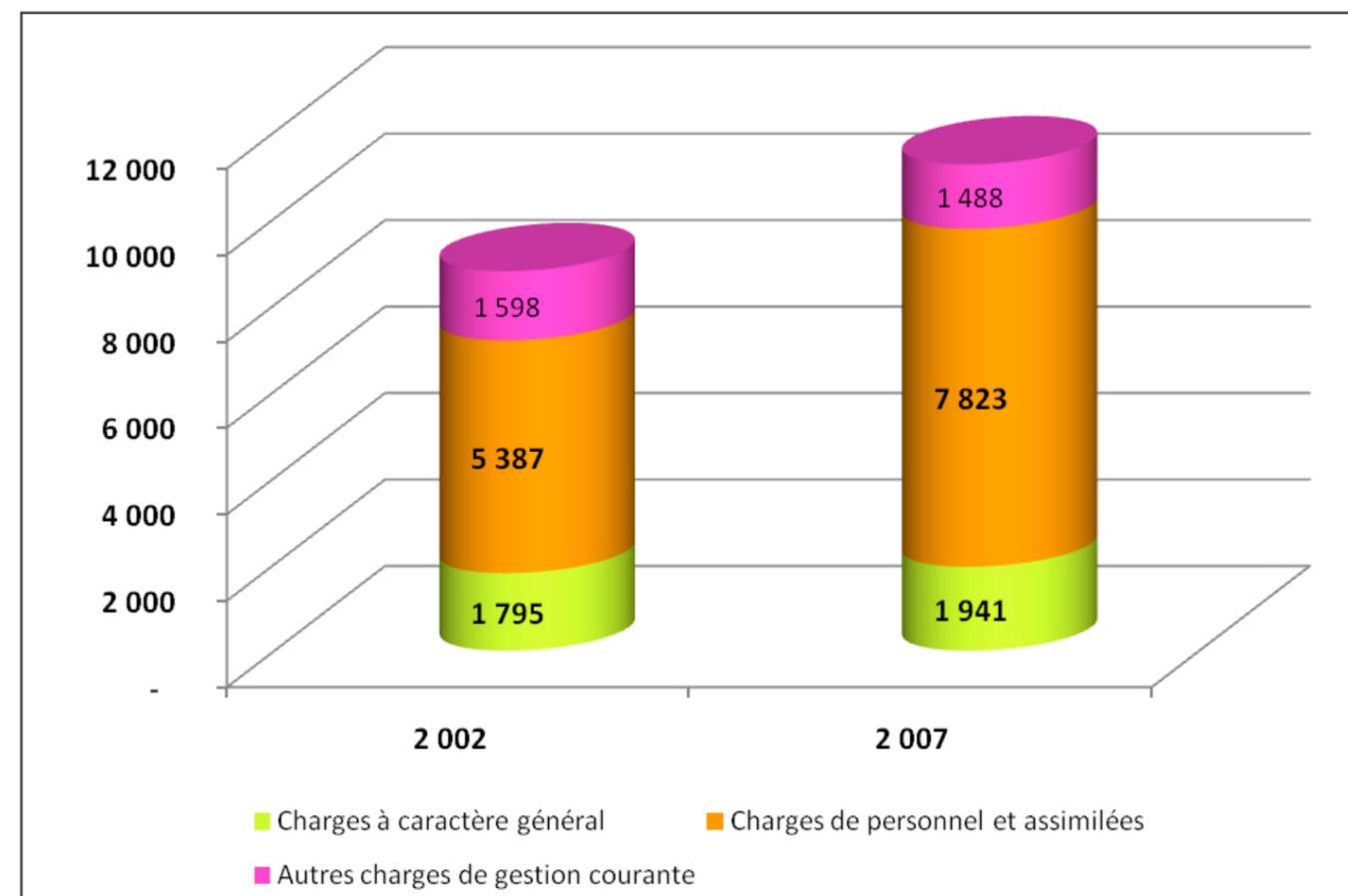


## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

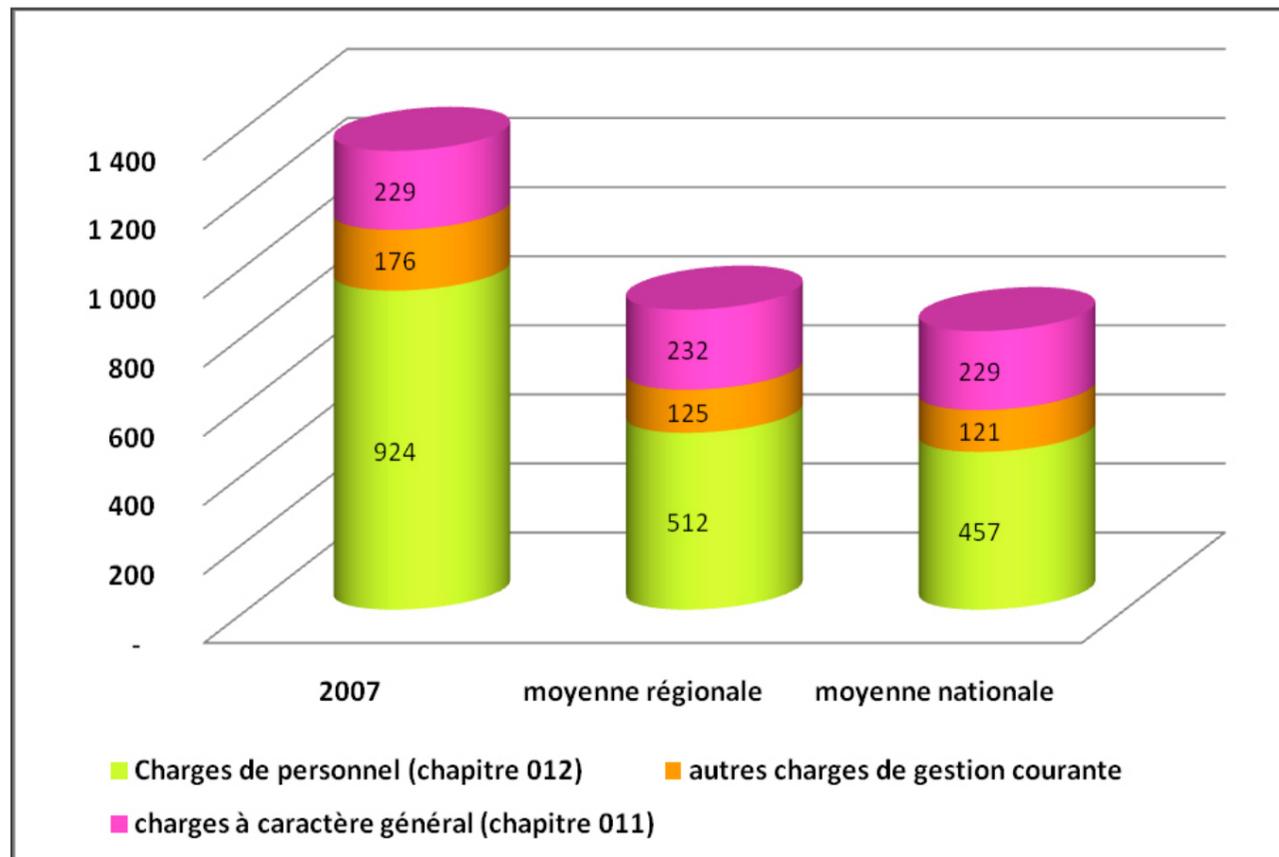
En K/€uros	2 002	2 007	2007/2002	Ratio 2007/DRF
Charges à caractère général	1 795	1 941	8.1%	17%
Charges de personnel et assimilées	5 387	7 823	45.2%	70%
Autres charges de gestion courante	1 598	1 488	-6.9%	13%
<b>Total Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)</b>	<b>8 780</b>	<b>11 252</b>	<b>28.2%</b>	<b>100%</b>

Les dépenses de fonctionnement ont connu une progression de près de 2 472 K€ entre 2002 et 2007 (+28,2%).

La hausse des charges de personnel a très nettement contribué à cette évolution (+ 2 436 K€). En effet, elles ont augmenté de 45,2 % sur 5 ans pour prendre un poids de plus en plus important dans les dépenses de fonctionnement (70%).

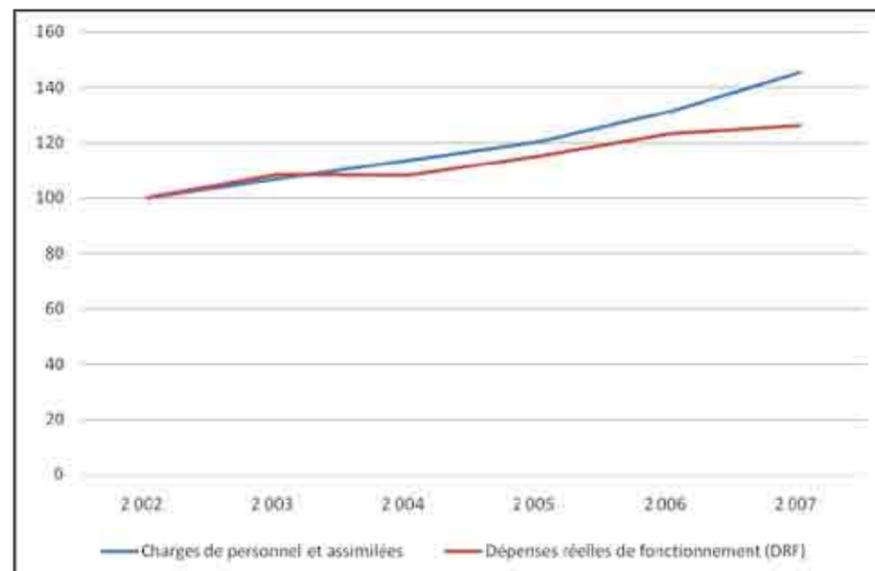


## PRINCIPALES COMPOSANTES DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (H/HABITANT)



## DYNAMIQUE BASE 100 (2002)

Les charges de personnel progressent depuis 2003 nettement plus rapidement que les dépenses réelles de fonctionnement.

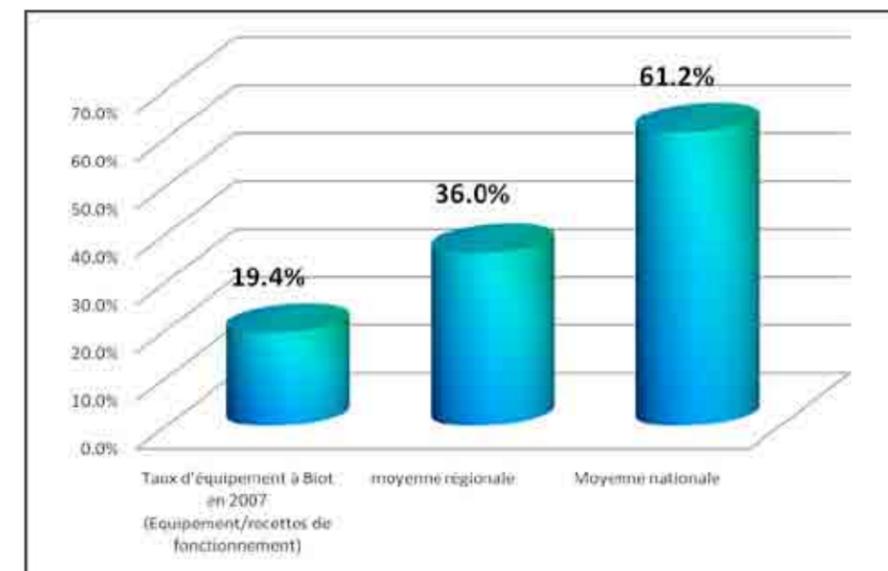


## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

En K/Euros	2002	2007	Evolution 2002 - 2007
<b>Recettes d'investissement hors emprunt</b>	<b>472</b>	<b>1 151</b>	<b>144%</b>
FCTVA	289	297	3%
autres dotations	138	88	-36%
Subventions d'investissement reçues	45	765	1600%
Autres recettes		1	ns

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En K/Euros	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>1 652</b>	<b>2 853</b>	<b>1 909</b>	<b>2 760</b>	<b>7 249</b>	<b>2 705</b>
Equipement brut	1 645	2 836	1 867	2 380	7 249	2 680
Subventions d'équipement versées	7	17	42	-	-	25
Autres dépenses	-	-	-	380	-	-



La moyenne des dépenses d'investissement hors emprunt est d'environ 3 188 K€ entre 2001 et 2007. Les dépenses d'investissement s'élèvent à **319 € par habitant en 2007 contre 454 € en moyenne pour les communes de même taille. Le taux d'équipement biotois est 19.4% alors qu'il est de 36% en moyenne régionale et 61.20% en moyenne nationale.**

**Les dépenses d'investissement ont connu un pic en 2006 pour diminuer en 2007.** Ce pic correspond principalement à l'achat de la Poterie du Vieux Biot et à des terrains.

## LES DÉPENSES DU PERSONNEL DEPUIS 2001

Entre 2001 et 2007, **les charges de personnel augmentent d'environ 3,5M€.**

En incluant les saisonniers, entre 2001 et 2007, **les effectifs augmentent de 58 % :**

- 58 postes de titulaires,
- 31 postes de non titulaires
- 28 postes de saisonniers

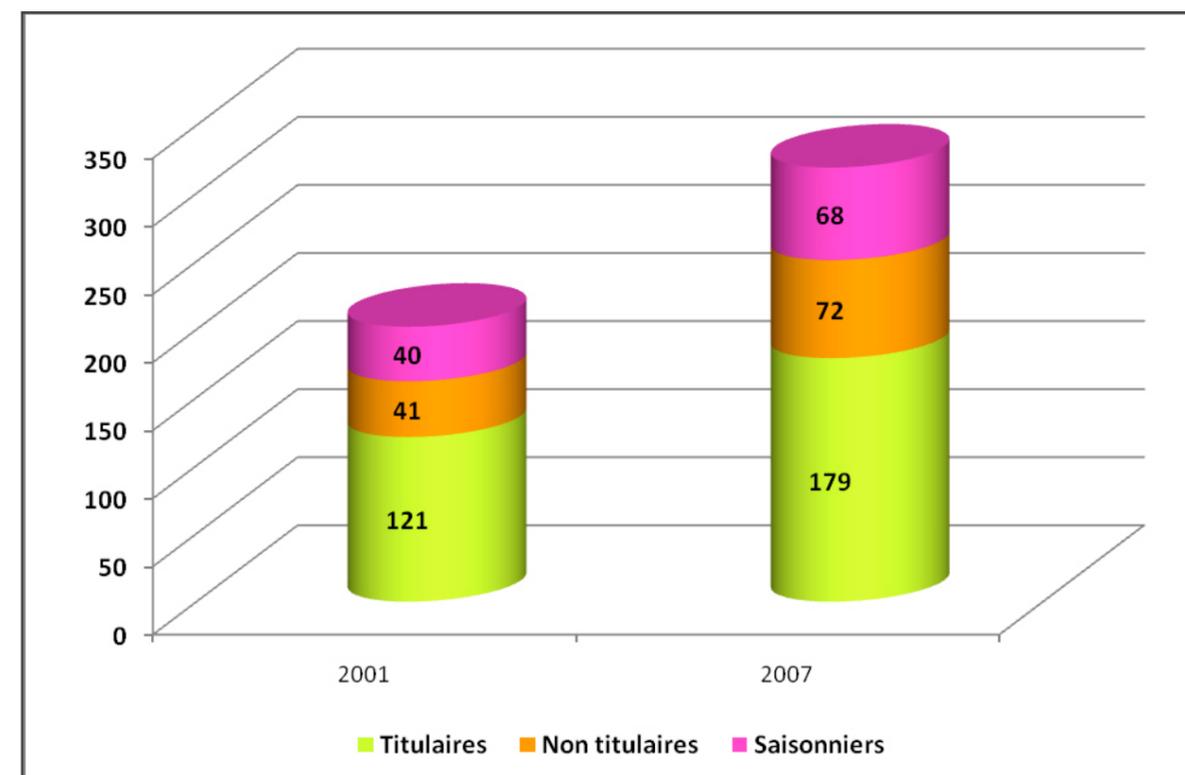
La Commune compte **319 agents**, titulaires et non titulaires à la date du 31 décembre 2007, soit **un agent pour 27 habitants contre un pour 50 en moyenne pour les autres communes françaises.**

Avec un **ratio de Personnel municipal par rapport à la population de la commune de 3,8%**, Biot se situe bien **au-dessus de la moyenne nationale.**

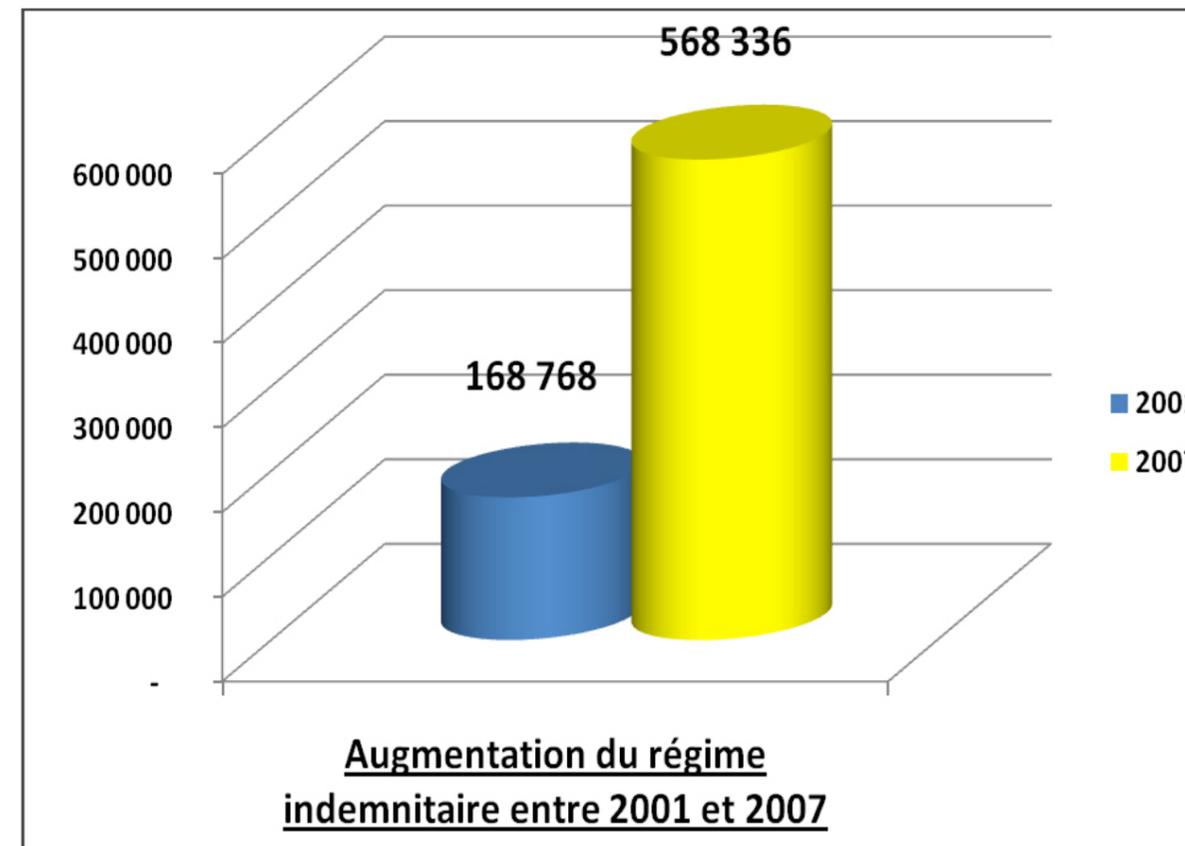
Entre 2001 et 2007, la part des charges de personnel dans les Dépenses Réelles de Fonctionnement **est passée de 53 % à 70 % contre 49 %** en moyenne dans les communes de taille équivalente.

De plus, les charges de personnel **s'élèvent à 924 € par habitant en 2007 contre 437 €** au regard de la moyenne nationale des communes de même taille.

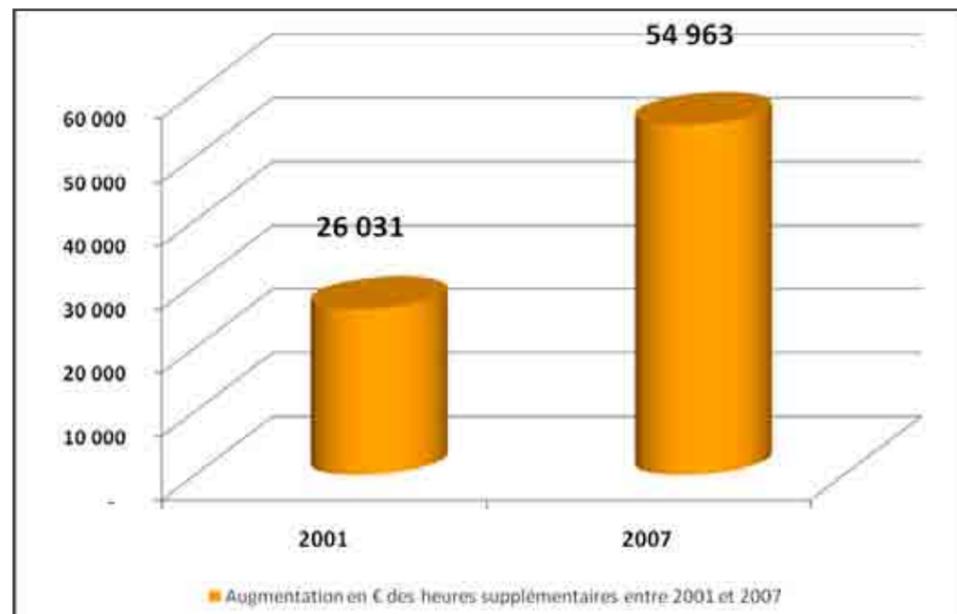
K/€uros	2001	2007
Dépenses réelles de fonctionnement	8 073	11 252
Charges de personnel et assimilées	4 294	7 823
<b>Effectifs</b>	<b>202</b>	<b>319</b>
Titulaires	121	179
Non titulaires	41	72
Saisonniers	40	68
<b>Charges de personnel / DRF (Biot)</b>	<b>53%</b>	<b>70%</b>
Charges de personnel / DRF (moyenne communes identiques)	43%	49%
Personnel municipal / Population	2.4%	3.8%
Charges de personnel en € par habitant (Biot)	507	924
Charges de personnel en € par habitant (moyenne communes identiques)	411	437



*Le nombre d'agents augmente de 117 (57.2%) entre 2001 et 2007*



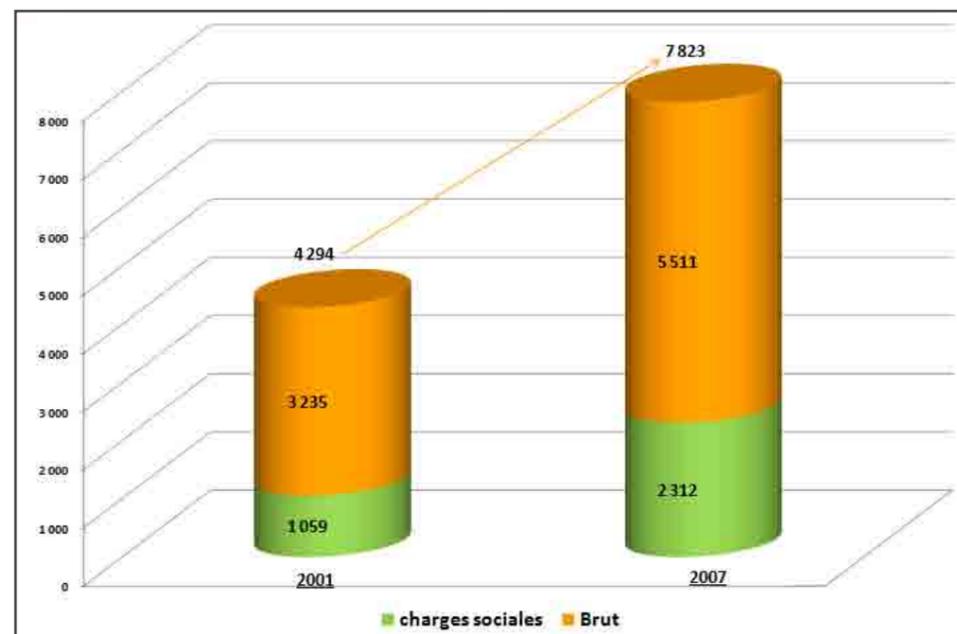
*Le régime indemnitaire augmente de 400 K€, soit 237% entre 2001 et 2007*



Augmentation de 112% des heures supplémentaires entre 2001 et 2007

Les **heures supplémentaires totales** passent de 26K€ en 2001 à 55K€ en 2007, soit une **augmentation de 29K€ ou +112%**. La **moyenne d'heures supplémentaires en €** par personne concernée et par an passe de 367 € à 585 €, soit une augmentation de +59%.

En K/€uros	2001	2007	écart
<b>Masse salariale</b>	<b>4 294</b>	<b>7 823</b>	<b>3 529</b>
charges sociales	1 059	2 312	1 253
Brut	3 235	5 511	2 276



Augmentation de 3529 K€ de la masse salariale entre 2001 et 2007

*Le taux d'absentéisme est particulièrement important.*

- En 2007 sur la commune de Biot il est de : 8.4%
- Le taux d'absentéisme en moyenne nationale dans la fonction publique est de : 7.8%
- Dans le secteur privé il est en moyenne de 5%.

## CONCLUSION

La situation financière de la commune de Biot à fin 2007 apparaît solide sur un plan purement comptable.

On note toutefois **deux aspects inquiétants** :

- **L'effort d'équipement a été très inférieur aux besoins de la Commune et dénote une politique d'investissement frileuse et peu ambitieuse** par rapport aux communes de même taille.
- **Les dépenses de personnel représentent un poids croissant des dépenses de fonctionnement.** L'audit organisationnel permet d'établir un focus particulier sur ce type de dépenses afin de faire le lien entre le niveau des effectifs, la charge de Personnel et les services rendus à la population. **Les effectifs sont passés de 202 agents en 2001 à 319 en 2007.** C'est un constat que la diversification des services ne peut expliquer à elle seule.

*Nicole Petrelli  
Adjointe au Maire  
Déléguée aux Finances*

## ORGANIGRAMME DES SERVICES MUNICIPAUX

La volonté de la municipalité de mener à terme son projet pour le développement de la ville de Biot s'est concrétisée par des choix stratégiques qui ont fait apparaître les limites du fonctionnement des services. Ce constat a appelé des réponses organisationnelles appropriées.

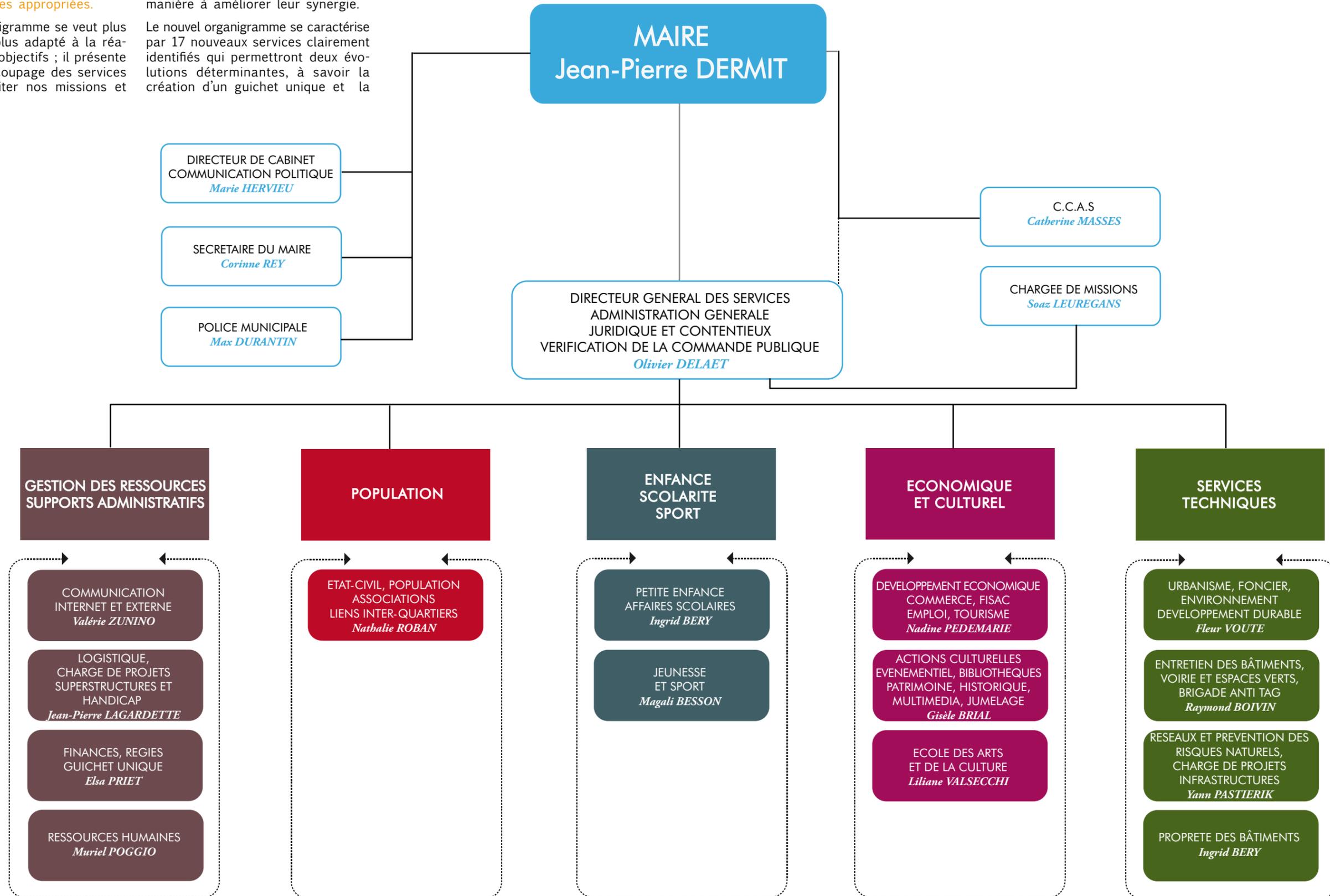
Le nouvel organigramme se veut plus fonctionnel et plus adapté à la réalisation de nos objectifs ; il présente un nouveau découpage des services pour mieux traiter nos missions et

répondre aux attentes des administrés. Il est apparu nécessaire de supprimer les cinq pôles d'activités qui alourdisaient la réactivité et de redéfinir les services. Pour ce, nous avons voulu une meilleure transversalité des relations inter services de manière à améliorer leur synergie.

Le nouvel organigramme se caractérise par 17 nouveaux services clairement identifiés qui permettront deux évolutions déterminantes, à savoir la création d'un guichet unique et la

création d'un service de gestion des risques naturels.

Le nouvel organigramme ci-dessous a été présenté au Comité Technique Paritaire le 24 Novembre 2008 ; il est actuellement en vigueur.



## LES BIOTOIS ONT DU TALENT

### ■ PORTRAIT D'UN JEUNE DESSINATEUR BIOTOIS



Jérémy Lemercier, 17 ans, ne cache pas son ambition de devenir un grand designer automobile, tout en faisant partager sa passion du dessin.

Dès l'âge de 2-3 ans, Jérémy dessine et au fil des années, on augure facilement ce que deviendra cet engouement, sans jamais fréquenter pour autant les salles de dessin. Ce jeune autodidacte intégrera dès l'an prochain, l'une des plus grandes écoles de design.

A longueur de journée, Jérémy dessine ; il se perfectionne, il produit à main levée, entièrement aux crayons de couleurs, différents modèles de voitures et poursuit son rêve permanent et obsessionnel : devenir un grand designer automobile, tout comme le célèbre dessinateur italien, Monsieur Pininfarina.

Avec une grande détermination, il envisage également de créer sa propre marque de voitures, qu'il aimerait développer sous une griffe dont il a déjà imaginé le nom, composé des initiales J et L, « JILAY ». Cette sonorité agréable et moderne est à l'image de son créateur, qui souhaite profiler un concept aussi inspiré et sportif que Lamborghini ou Ferrari, avec un design encore jamais égalé et qui voudrait révolutionner le monde du design automobile.

Jérémy est conscient qu'il ne faut pas brûler les étapes, mais l'envie d'associer passion et métier est grandissante. Personne ne le fera douter. Il n'a de cesse d'affirmer son leitmotiv auprès de ses proches : "Un jour Papa, je serai l'un des plus grands designers et plus tard, je t'achèterai une belle villa pour ta retraite et tu rouleras également dans la voiture que j'aurai créée et qui portera mes initiales! « JILAY » !

Jérémy garde les pieds sur terre ; il est conscient du chemin à parcourir. Il sait qu'il doit faire ses preuves auprès des designers et directeurs de grandes marques automobiles et faire valoir son style, sa créativité et ses ambitions.

Pour l'heure, Jérémy Lemercier réalise des dessins à la demande, en espérant très vite concrétiser un rêve qui deviendra avec conviction une réalité.



*Lemercier Jérémy  
17/09/04*



*Lemercier Jérémy  
17/09/04*



*Lemercier Jérémy  
17/09/04*



*Lemercier Jérémy  
23/06/08*

## ■ SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

■ TELETHON : 5 ET 6 DÉCEMBRE 2008

### SA FORCE, C'EST NOUS !

Le combat contre la maladie entame une ère nouvelle. Réchauffons nos cœurs. Faisons progresser la médecine dans son ensemble et pour tous.

Le Téléthon, c'est la France qui bouge. Biot est élue ville pilote départementale des Alpes Maritimes et pour la première fois, ira avec ses pompiers, chercher « la flamme de l'espoir » à Tourrettes sur Loup ; cette flamme brillera à Biot pendant 24 heures. Une course de 10 km est organisée sous forme de relais ; les participants

pourront choisir de parcourir la distance soit en course à pieds, soit à vélo, ou en marche active. Chacun de nous doit relever ce défi à travers la ville. Placées sous le signe de la solidarité et grâce à la participation de tous, les deux journées du Téléthon permettront d'aider la recherche pour vaincre les maladies neuromusculaires. Les dons peuvent être adressés soit en espèces, soit par chèque libellé à l'ordre de l'AMF, au Service des Sports de la ville de Biot.



CONTACTS :

- Sandra Tognellini - Service des Sports  
Tél 04 92 91 52 11  
8-10 route de Valbonne - 06410 BIOT

- Catherine Cogneau  
Conseillère Municipale - Coordinatrice  
du Téléthon de Biot  
Tél 06 59 67 85 83

- Sports@biot.fr

### ■ CLUB NOMADE

“ **VENTE EXCEPTIONNELLE D'OBJETS ETHNIQUES AU PROFIT DE L'ÂSHRAM DES LÉPREUX EN INDE**

**LE SAMEDI 6 DÉCEMBRE DE 10H À 18H - ESPACE PIERINI**

Présidé par Ginette Monod, le Club Nomade est une organisation non gouvernementale d'entraide humanitaire qui œuvre depuis 20 ans en Inde auprès d'enfants et de personnes victimes des séquelles de la lèpre après traitement. Grâce à l'enthousiasme et la solidarité des 30 bénévoles qui aident sans compter, diverses actions sont réalisées afin de secourir ces populations en souffrance.

**Une vente exceptionnelle de tissus tissés, de bijoux et d'objets sculptés réalisés par les autochtones est organisée le samedi 6 décembre de 10h à 18 h à l'Espace Pierini, en face de Biot 3000.** Le bénéfice de cette opération permettra le financement de soins proposés au sein des âshrams. En effet grâce à l'engagement du Club Nomade, les âshrams jouent un rôle dans la rééducation physique et interviennent également dans le domaine éducatif et social.

Un beau geste humanitaire pour vos cadeaux de Noël.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :  
Francine Bégou-Pierini  
9, chemin du Plan  
06410 Biot  
Port. 06 60 09 01 14



## ■ CROIX-ROUGE DELEGATION BIOT-SOPHIA-VALBONNE

### « Sans vous comment ferions-nous ? »

« Depuis la rentrée, la délégation locale de la Croix Rouge a multiplié ses actions :

Le 13 septembre sur le parking du supermarché Champion à Valbonne, à l'occasion de la Journée Mondiale des Premiers Secours, les bénévoles secouristes ont offert des initiations au public. Une journée positive puisqu'une trentaine de personnes a été formée aux premiers secours et que certains participants ont manifesté à cette occasion leur désir de rejoindre la délégation et d'aller plus loin dans leur formation au secourisme.

Le 8 octobre, à Biot, des « Petits Déjeuner Solidaires » ont été proposés aux passants : un déjeuner vendu à 1,50€, permet d'en offrir un à 3 personnes en difficulté. Cette opération destinée à sensibiliser la population aux actions de la Croix Rouge, a été rendue possible grâce aux dons généreux des commerçants. D'autres manifestations sont programmées d'ici fin 2008 : participation à la quête nationale de la Banque

Alimentaire au Champion Valbonne les 28 et 29 novembre 2008, au Téléthon à Biot avec initiations aux premiers secours, goûter et spectacle de l'artiste marionnettiste Loïc Bettini, qui sera offert aux 58 personnes reçues régulièrement à la Croix Rouge, le lundi 15 décembre à la salle des associations à Biot.

Enfin, soucieuse de s'ouvrir aux autres délégations du Département, des bénévoles de la délégation biotoise se déplacent à Antibes pour renforcer les équipes du SAMU SOCIAL et des postes de secours.

Pour poursuivre ses actions de solidarité sur la commune, la délégation biotoise fait appel aux personnes désireuses de rejoindre et renforcer l'équipe actuelle des 25 bénévoles. L'objectif de la délégation biotoise étant de proposer des Initiations aux 1<sup>ers</sup> secours (IPS) aux enfants dans les écoles de la commune, des formations CROIX ROUGE seront proposées à ceux souhaitant s'engager dans cette mission.



- RENSEIGNEMENTS :

Tél. 09.63.29.83.62 ou 06.23.76.36.36  
Mail : sophia.biot@orange.fr

- DÉPÔT DE VÊTEMENTS EN BON ÉTAT le samedi et lundi de 9h à 12h, à la délégation biotoise, 4 rue du Portugal  
*N'hésitez pas à venir, nous comptons sur vous !*



## ■ NOËL À L'ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

« Accueillir, écouter, informer, tel est le credo des bénévoles de l'Accueil des Villes Françaises (AVF) de Sophia Antipolis. S'installer dans une nouvelle ville ou région demande beaucoup d'énergie. L'AVF est là pour aider les nouveaux arrivants dans leur cadre de vie. Une équipe accueillante, polyglotte se tient à leur disposition pour les aider. L'intégration est organisée autour d'un certain nombre de rencontres, dans une ambiance conviviale : visites de la région, des musées, organisation de soirées, d'activités artistiques et sportives, de repas, de cercles de conversations, etc. Le plus de l'AVF Sophia : les animations du Groupe Mamans-Enfants, qui ont lieu 3 fois par semaine.

LES POINTS FORTS DU MOIS DE DÉCEMBRE.

• **Lundi 1<sup>er</sup> décembre, ŒNOLOGIE** Monsieur OTT viendra faire goûter les vins des fêtes comme le Sauternes, le Muscat et le Champagne. Tarifs pour les membres 24 €, les non membres 26 €, dégustation et accompagnement compris. RDV 18h30. Règlement lors de l'inscription, à l'AVF.

• **Samedi 6 décembre, DÉJEUNER FRANCO-ALLEMAND-EUROPEEN**

Ce mois ci, nous irons dans le vieux Mougins à « La Table d'Edmond », restaurant apprécié par toute la communauté allemande de la région. Il propose de composer pour 28 €, un menu avec une entrée, un plat, un dessert, le vin et le café. Date limite d'inscription : vendredi 28 novembre 2008.

• **Egalement le samedi 6 décembre, Spécial "Père Noël" Mamans - Enfants** Les papas sont invités par les mamans et les enfants à 16h à l'AVF, pour la traditionnelle fête de Noël. Il y aura un délicieux goûter, du vin chaud, des chants de Noël et la visite du Père Noël, qui distribuera de nombreux cadeaux.

• **Dimanche 7 décembre, SOMMET DU VIEROU**

Départ pour la randonnée, Coursegoule, puis Baisse du Viérou, sommet du Viérou, La Colle, Le Gourbel. Temps de marche 4 à 5h, dénivelé 400 m. RDV à 8h30 parking de Pré du Lac.

• **Mardi 9 décembre, CAFÉ A VALBONNE** Venez passer une matinée de détente au "Café des Arcades" à 10h30 à Valbonne avec Anita Palmer et bavarder

avec vos amis anglais/français.

• **Vendredi 12 décembre, DÎNER DE NOËL**

Nous nous retrouverons tous ensemble autour d'un buffet pour fêter Noël et la fin de l'année. Apportez un plat à partager et un cadeau (environ 2 €) qui sera distribué par le Père Noël pendant la soirée, avec une animation musicale. Inscription avant le 8 décembre. RDV 19h à l'AVF.

• **Dimanche 14 décembre, LA FORÊT DE LA MAIRIS ET LA CIME DE PEIRA CAVA (1581m).** Dans la vallée de la Vésubie, départ de Saint Coloman en passant par la Baisse de Béasse, la Pointe de Paule, les Granges du Lac, la Cime de Peira Cava, la Baisse de Peira Cava, la Grotte de Malpertus. Retour par Camari. Dénivelé 950m. Temps de marche 6h. RDV à l'AVF à 8h.

ADRESSE :

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES  
Place Sophie Laffitte  
Rue Albert Einstein  
Quartier les Lucioles  
06560 Valbonne Sophia Antipolis  
Téléphone : 04.93.65.43.00  
Site : www.avf-sophia.com



## ■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE LES ANIMATIONS DU CLUB «DESTINATION RETRAITE»

• **Livraison des Colis gourmands de Noël**

Les résidents biotois âgés de 75 ans et plus qui ont réservé leur colis de Noël, les recevront à leur domicile dans les premiers jours du mois de décembre. Ils seront livrés par des employés de Mairie. En cas d'absence du domicile, les intéressés pourront venir récupérer leur colis au CCAS, du 15 au 31 décembre 2008. Ils devront être munis de leur avis de passage et de leur bon de réservation.

**Modalité d'inscription aux animations :**

Les inscriptions sont recueillies :  
- soit à l'accueil du CCAS aux heures d'ouverture des bureaux, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi : « **Les Glycines** » 6 bis, chemin neuf (face au terrain du jeu de boules du village),  
- soit par téléphone au 04 92 91 59 70  
- soit par email : [ccas@biot.fr](mailto:ccas@biot.fr) (l'inscription ne sera validée qu'après réception du règlement).

*A l'occasion de toutes les rencontres au foyer en après midi, une collation est offerte aux participants. Aussi, pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au préalable.*

• **Judi 04 décembre :** rétrospective du séjour au Pays Basque à partir de 14 heures

Afin de revivre les bons moments passés ensemble, le Club organise un après-midi de rencontre entre les participants à ce séjour et leurs amis, au cours duquel des photographies « souvenir » collectées auprès des participants seront projetées.

• **Vendredi 05 décembre :** excursion en Italie - Vintimille

Le Club propose une sortie en Italie, toujours plébiscitée par les participants, à Vintimille ; départ de Biot à 8h00 - participation 8€ par personne.

• **Mercredi 10 décembre INVITATION à partir de 14 heures :**

Exposition de maquettes de granges de l'arrière pays niçois et diaporama sur la flore alpine.

M. Fernand TOUPIE, grand amateur de montagne, se propose d'exposer ses réalisations de granges miniatures, reproductions de celles rencontrées lors de randonnées dans nos vallées des Alpes Maritimes. Ses réalisations sont le fruit d'observations, mais aussi de documentations sur les architectures

ancestrales des paysans et bergers d'antan. Lors de cette exposition, M. TOUPIE qui a créé le club « Azur Loisirs Randonnées », se propose de vous faire partager sa passion.

• **Judi 11 décembre :** excursion dans le vieux Nice  
Départ de Biot à 9h pour une journée libre afin de profiter du village de Noël, des décorations de rues, des animations du vieux Nice, ...

• **Mercredi 17 décembre :** Réunion de concertation pour la programmation des animations 2009  
Chaque année, à l'occasion de rencontres, le Club Destination Retraite sollicite l'avis des participants pour sélectionner des destinations de sorties ou séjours.

Afin de recueillir le plus grand nombre d'avis, le club organise une rencontre spécifique de concertation ouverte aux seniors biotois ce mercredi après midi à partir de 14 heures au foyer, pour déterminer le choix des Animations 2009. L'équipe du CCAS vous attend nombreux. Ces débats seront clôturés par une collation offerte.

• **Judi 18 décembre :** déjeuner de Noël

Les seniors biotois (65 ans révolus), désireux de participer à cette rencontre amicale, sont invités à retirer leur carton d'invitation du 24 novembre au 10 décembre 2008 auprès de l'accueil du CCAS, ou à se faire connaître par téléphone ou par email pour le recevoir par courrier.

**LES ATELIERS DE LOISIRS**

Les inscriptions aux ateliers du CCAS sont ouvertes :

• **Mardi 09 décembre :** L'atelier créatif, organisé par Raphaëlle, ouvre ses portes aux seniors à partir de 14 heures au foyer (présentation de modèles de créations originales, décoratives et amusantes à réaliser). Les participants pourront s'initier dès ce jour à ce passe temps et se découvrir des talents de décorateurs.

• **Lundi 15 décembre : L'atelier couture,** une façon sympathique de se distraire ! Véronique vous accueillera ce jour à partir de 14 heures pour vous accompagner dans la réalisation de formes simples et faciles, dans une ambiance détendue. Cet atelier propose également de participer à la fête des Templiers de Biot, en vous aidant à confectionner des éléments vestimentaires d'époque à porter lors de cette manifestation.

• **Les jeux de Société : à pratiquer au CCAS tous les après midi de la semaine**

Vous aimez jouer au Rami, au scrabble, tarot, poker et autres jeux de société ? Il vous arrive parfois d'organiser des rencontres à domicile entre amis, lorsque l'un d'entre vous est disponible pour servir d'hôte ?

Ou bien vous n'avez pas la possibilité de vous adonner à ce plaisir par défaut de partenaire de jeux ? Venez nombreux pour partager quelques heures de convivialité au sein du CCAS

• **Mercredis 10 et 17 décembre :** « l'Encrier Biotois » donne rendez-vous à ses participants de 14h30 à 16 heures dans la salle bleue du CCAS (1<sup>er</sup> étage).

Venez découvrir cet atelier **Ecriture** faisant appel au plaisir du récit, de la calligraphie, des jeux de mots, aboutissant à un recueil collectif ou individuel, décoré de collages et photos.

Pour répondre à l'engouement des participants, cet atelier est programmé également sur le premier semestre 2009. Inscrivez-vous !

**AGENDA :**

• **Judi 04 décembre 2008 :** rétrospective du séjour au Pays Basque

• **Vendredi 05 décembre 2008 :** excursion en Italie - Vintimille

• **Mardi 09 décembre 2008 :** L'atelier créatif

• **Mercredi 10 décembre 2008 :** « l'Encrier Biotois »

• **Judi 11 décembre 2008 :** excursion dans le vieux Nice

• **Lundi 15 décembre 2008 :** L'atelier couture

• **Mercredi 17 décembre 2008 :** Réunion de concertation pour la programmation des animations 2009

• **Mercredi 17 décembre 2008 :** « l'Encrier Biotois »

• **Judi 18 décembre 2008 :** déjeuner de Noël

Le Conseil d'Administration et l'équipe du CCAS vous souhaitent à tous d'heureuses fêtes de fin d'année et espèrent vous rencontrer nombreux à l'occasion des animations du Club.

Joyeux Noël 2008

# CULTURE, ART, ARTISANAT

## BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

### • SEMAINE BLEUE À BIOT : LA « MÉMOIRE LUE »

À l'occasion de la Semaine Bleue, les Bibliothèques municipales ont convié l'ensemble des élèves des deux ateliers d'écriture animés par Corinne Josseaux Battavoine (Biot et St-Laurent du Var) à se rencontrer mercredi 22 octobre dernier, au CCAS de Biot.

L'objectif était double : il s'agissait de proposer une lecture croisée des récents écrits du groupe « L'Encrier de Biot » et une sélection de poèmes et autres textes choisis par les élèves de St-Laurent.

L'échange a été très enrichissant et de qualité ; les seniors ont pu lire à tour de rôle et à haute voix un texte écrit durant les séances collectives d'écriture. Enthousiaste, chacun a souhaité rééditer l'expérience l'année prochaine. Cette rencontre s'est poursuivie par un concert offert par l'Espace des Arts. La journée s'est achevée autour d'un goûter.

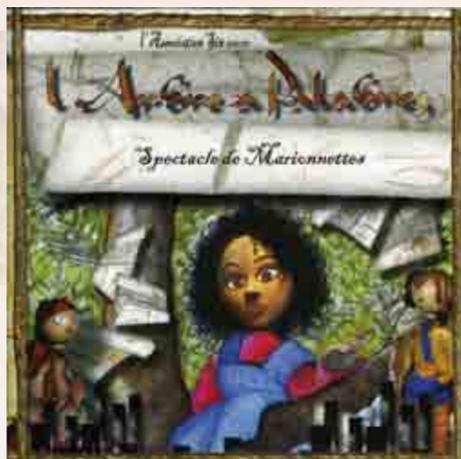


### • CONTES DE NOËL « L'ARBRE À PALABRES »

Mercredi 10 décembre 2008 à 15h30 - Bibliothèque St-Exupéry  
Spectacle pour enfants de 5 à 10 ans - Durée approximative : 45min.

À l'approche des fêtes de Noël et dans le cadre du Calendrier des enfants, les bibliothèques municipales proposent un spectacle de marionnettes à l'attention du jeune public.

La représentation sera suivie d'un chocolat chaud à la bibliothèque !



## AGENDA

- Atelier d'écriture sénior « L'encrier de Biot » : Salle Bleue du CCAS  
- Mercredi 10 décembre 2008 de 14h30 à 16h  
- Mercredi 17 décembre 2008 de 14h30 à 16h
- Comité de lecture : Bibliothèque St Exupéry  
- Samedi 13 décembre 2008 de 10h30 à 11h30
- Atelier d'illustration Adultes : Bibliothèque George Sand  
- Mardi 2 décembre 2008 de 20H00 à 23H00  
- Mardi 16 décembre 2008 de 20H00 à 23H00

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE BIOT SERONT FERMÉES DU MERCREDI 24 DÉCEMBRE 2008 AU SAMEDI 3 JANVIER 2009 INCLUS.

TOUTE L'ÉQUIPE VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !!!

# LE CALENDRIER DES ENFANTS

DU 1<sup>ER</sup> AU 24 DÉCEMBRE 2008



Biot « Terre d'imagination » organise depuis 2004 autour du concept du Calendrier de l'Avent, l'événement artistique original par excellence. Forte de son succès les années précédentes avec les établissements scolaires de Biot, la manifestation accueille aussi cette année, la participation des écoles primaires de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis. Un travail ludique et symbolique, une sensibilisation à l'art contemporain et peut être la découverte d'une vocation artistique.

Jeunes talents à l'honneur : le Calendrier baptisé cette année, le Calendrier des Enfants, s'installe dans le village pour une invitation à la découverte et à l'imaginaire. Chaque jour, le volet qui s'ouvrira fera découvrir au public les oeuvres des



années en galeries, en France, comme à l'étranger. Plus récemment, Nicolas Laty s'est orienté vers le mariage du verre et de matériaux tels que le bois, le silicone et le métal.

Jean-Claude Novaro et Nicolas Laty, un duo magique le temps d'un volet.

De nombreuses animations de rue et ateliers au cœur du village (contes, d é a m b u l a t i o n s , ateliers créatifs et culinaires, spectacles de marionnettes et de

artistes en herbe. À l'issue de cette manifestation, vingt-quatre interprétations uniques et originales sur le thème « Les 4 saisons » animeront les ruelles du village, devenues pour cette occasion un véritable lieu d'exposition à ciel ouvert.

magie, fondue au chocolat) viendront ponctuer cet événement festif et culturel, du 1<sup>er</sup> au 24 décembre. La remise des diplômes, le 10 janvier, clôturera cette manifestation récompensera les Enfants pour leur participation et leurs créations.

Le Calendrier des Enfants élaboré autour du concept du Calendrier de l'Avent est l'une des traditions les plus répandues en Europe. Il comporte 24 petites fenêtres qui représentent le nombre de jours avant Noël. Il avait traditionnellement un but éducatif dans les églises et les foyers pour aider les enfants à célébrer la naissance du Christ. La tradition a perduré et évolué jusqu'au XXI<sup>ème</sup> siècle.

L'occasion pour la ville de Biot de construire un projet ludique et culturel autour d'animations et d'ateliers, pour le plus grand plaisir des Enfants.

L'ensemble des enfants participants sera récompensé par un diplôme « d'artiste en herbe ». Le premier prix sera décerné par un jury composé de personnalités (journalistes, élus et artistes).

Jean-Claude Novaro, créateur verrier, sera le parrain de cette 5<sup>ème</sup> édition. Reconnu internationalement pour ses œuvres uniques colorées et ses pièces totalement démesurées, l'artiste réalisera en synergie avec le verrier Nicolas Laty une paire de volets réservée à une création originale dont la représentation artistique prônera l'univers enfantin. Guidé par Jean-Claude Novaro et Michèle Luzoro, Nicolas Laty, travaille le verre depuis 1996. Il utilise les techniques du verre soufflé, du travail à froid et du verre au chalumeau. Ses œuvres sont exposées depuis plusieurs

# PROGRAMME du Calendrier des enfants

**MERCREDI**  
**10**  
*Conte de Noël suivi d'un goûter*

**BIBLIOTHÈQUE ST-EXUPERY 15h30**

**DECEMBRE**  
L'Association Sin présente son spectacle « **L'arbre à Palabres** ». Des marionnettes se dévoilent tour à tour autour de cinq « Boîtes à Merveilles » ou valises. *Fani, une fillette vivant au côté de son grand-père immigré dans une ville moderne, est à la recherche de l'Arbre à Palabres, un olivier symbole de paix et d'abondance. Une invitation au voyage et une quête initiatique tout autour du bassin méditerranéen.*

**SAMEDI**  
**13**  
*Ateliers créatifs pour les enfants*

**BIOT VILLAGE 14h à 16h**

**DECEMBRE**  
- **Atelier de décoration de sapins de Noël.**  
Trois sapins de Noël majestueux attendent petits et grands pour une décoration sur « **Le temps des Anges** » (Place des Arcades), « **Le temps des Étoiles** » (Place de la Chapelle) et « **Le temps des Nounours** » (Place de Gaulle). Chacun pourra confectionner des objets ornementaux sur place ou venir avec sa création légère et originale, enjoliver et parer les sapins de leur plus beau manteau.

- **Ateliers Bougies** devant l'atelier de Gary Simmons, Rue St-Sébastien.  
Sous l'œil attentif de l'artiste, créateur de bougies d'art, les enfants pourront confectionner une petite bougie plate ou une bougie sculptée en forme de fleur qu'ils pourront s'ils le souhaitent, accrocher à l'un des sapins du village.

- **Atelier de fabrication de Pains d'épice**, Place des Arcades avec cuisson au four communal, Rue de la Poissonnerie et dégustation.

- **Atelier de création du 24<sup>ème</sup> volet** animé par l'artiste Lisa K, Place des Arcades. Le volet créé par les enfants du village sera dévoilé le 24 décembre.

**17h : Inauguration du Calendrier des Enfants**, Place des Arcades  
Une dégustation de pains d'épice sortis du four, chocolat, vin chaud et thé de Noël sera proposée dans une ambiance conviviale et festive.

**DIMANCHE**  
**14**  
*Fondue au chocolat, ateliers et déambulations*

**BIOT VILLAGE 13h à 16h**

**DECEMBRE**  
- **De 13h à 18h : Fondue au chocolat.**  
De bonnes odeurs de chocolat chaud allècheront les petits gourmands Place des Arcades et Place de Gaulle sous un kiosque enchanteur. Dans une ambiance joyeuse et pleine d'arômes, les pâtisseries prépareront des brochettes de fruits fraîchement découpés, trempés dans le chocolat chaud.

- **De 14h à 16h : Atelier de décoration de sapin de Noël**  
Les Trois sapins de Noël attendront petits et grands afin de poursuivre la décoration sur « **Le temps des Anges** » (Place des Arcades), « **Le temps des Étoiles** » (Place de la Chapelle) et « **Le temps des Nounours** » (Place de Gaulle).

- **De 14h à 16h : Atelier d'initiation au soufflage de verre**, dans l'atelier de Pascal Guyot, Rue St-Sébastien. Tout en réalisant un presse papier, les enfants pourront s'initier à la manipulation du verre en présence du maître verrier Pascal Guyot. Les pièces nécessitant une deuxième cuisson seront disponibles à l'atelier dès le lendemain.

- **De 14h30 à 15h45 : Spectacle « Les Lutins »** par la Compagnie « Pas vu pas pris », Place de Gaulle et Place des Arcades. Des lutins du Centre des Arts du Cirque en Provence Côte d'Azur déambuleront à travers le village.

**DIMANCHE**  
**21**  
*Marionnettes et déambulations*

**PLACE DE GAULLE 14h à 17h**

**DECEMBRE**  
- **À 14h : Déambulations de Fabrizio et Samantha.** Deux clowns échassiers animeront les rues du village par des numéros de magie et jonglerie en faisant participer les enfants.  
- **À 14h30 : « Manège », spectacle de marionnettes** par la Compagnie 1,2,3 soleil.  
- **À 16h : Déambulation des deux clowns échassiers Fabrizio et Samantha.**  
- **À 16h30 : « Toc, Toc, Toc », spectacle de marionnettes** par la Compagnie 1,2,3 soleil.

**LUNDI**  
**22**  
*Spectacles de marionnettes*

**PLACE DE GAULLE 14h**

**DECEMBRE**  
- **À 14h : Spectacles de marionnettes**, Place de Gaulle.  
La Compagnie Ménestrel présente deux spectacles « **La famille TROLLUTIN** » et « **Le Chaudron** », transportant l'imaginaire des enfants dans des aventures pittoresques.

**MARDI**  
**23**  
*Ateliers, magie et déambulations*

**BIOT VILLAGE 14h à 16h**

**DECEMBRE**  
- **De 14h à 16h : Atelier de fabrication de Pains d'épice**, Place des Arcades, avec cuisson au four communal, Rue de la poissonnerie.  
- **À partir de 14h**, place de Gaulle : Spectacle de déambulations « **Les Lutins** » proposé par la Compagnie « Pas vu pas pris ».  
- **Spectacle de Magie** où couleur, bonne humeur et fantaisie séduiront les amateurs de surprises.  
- **Arrivée du Père Noël avec son panier de friandises**, suivi d'un goûter offert par l'Association des Commerçants, Place des Arcades.

**MERCREDI**  
**24**  
*Dégustation de Fougassoun*

**FOUR COMMUNAL Messe de minuit**

**DECEMBRE**  
À l'occasion de la messe de minuit, découvrez le Fougassoun, création culinaire biotoise préparée dans le four communal, Place de l'Église.

**SAMEDI**  
**10**  
*Clôture de la manifestation*

**PLACE DE L'ÉGLISE 16h**

**JANVIER**  
La clôture de cette manifestation artistique sera célébrée en présence de l'invité d'honneur Jean-Claude NOVARO, artiste verrier et parrain de la 5<sup>ème</sup> édition de ce calendrier.  
- **À 16h** : Place de l'Église, remise aux enfants participant à ce Calendrier des *Diplômes d'Artiste en herbe*, suivie d'un goûter.

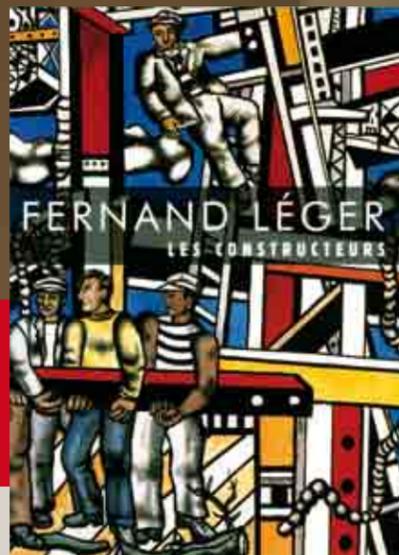
RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme : Tel: 04 93 65 78 00  
tourisme@biot.fr



■ MUSEE NATIONAL FERNAND LÉGER

DÉCEMBRE AU MUSÉE :  
EXPOSITION, CINÉMA,  
CONFÉRENCES, VISITES GUIDÉES



## EXPOSITION LES CONSTRUCTEURS

JUSQU'AU 12 JANVIER 2009

Catalogue disponible à la boutique du musée



### ATELIER PHOTO : VACANCES SCOLAIRES de NOVEMBRE

Pendant les vacances scolaires de novembre, l'atelier a reçu le centre aéré de Biot pour une découverte de la photographie, animé par le photographe Simon Couvin.

## CYCLE D'INITIATION À L'ART DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE

UNE HEURE, UN JEUDI PAR MOIS : DE 19H À 20H

ENTRÉE LIBRE

Le musée national Fernand Léger, toujours soucieux d'offrir à ses différents publics, les données nécessaires pour que chacun puisse être plus familier avec l'art de son époque propose un cycle d'initiation à l'Art Moderne. Les grands courants de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle seront abordés,

au cours des différentes séances, et les œuvres des grands maîtres (Picasso, Matisse, Léger, Duchamp...) étudiées et commentées.

Ce cycle d'initiation est assuré par : Maurice Fréchuret, directeur des musées nationaux du XX<sup>e</sup> siècle des Alpes-Maritimes

**Brigitte Hedel-Samson**, conservateur en chef, musée national Fernand Léger

**Elisabeth Pacoud-Rème**, chargée des collections au musée national Marc Chagall

## CINÉMA :

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE À 15H

ENTRÉE LIBRE

• **Enthousiasme**  
de Dziga Vertov / Russe / 1931  
/ Documentaire / 1h09. Premier film sonore.

Il s'agit d'un documentaire sur les mineurs du Donbass dans lequel Vertov fait un usage recherché et original des sons industriels. Charlie Chaplin

a écrit à Vertov pour le féliciter. « (...) je n'avais jamais imaginé que des sons mécaniques pouvaient être organisés avec tant de beauté. Je considère {Enthousiasme} comme une bouleversante symphonie. M. Dziga Vertov est un musicien [...]. ». Charles Chaplin, 1931.

Précédé de

• **Tower bawher** de Théodore Ushev / Canada / 2005 / 4 mn.

Une course haletante à travers les pages d'un chapitre de l'art moderne : le constructivisme russe.

DIMANCHE 4 JANVIER À 15H

• **Zuiderzee**  
de Joris Ivens / Pays-Bas / Documentaire / 1930 / Noir et Blanc / 45mn.

Précédé de

• **The skyscrapers of New York** de Fred A. Dobson / USA / 1906 / 11mn22.

Ce mélodrame a été réalisé pendant la construction d'un gratte-ciel à New York.

## RENCONTRE : LAURENCE BERTRAND DORLÉAC

JEUDI 11 DÉCEMBRE À 19H

Rencontre avec Laurence Bertrand Dorléac, auteur du texte principal du catalogue de l'exposition *Les Constructeurs* qui le dédicacera.

Laurence Bertrand Dorléac est historienne de l'art. Elle dirige un séminaire sur Arts et Sociétés au Centre d'histoire de Sciences Politiques. Elle est l'auteur de nombreux textes sur

l'histoire de l'art au XX<sup>e</sup> siècle, parmi lesquels: *L'Art de la défaite. 1940-1944*, Seuil, 1993 ; *L'ordre sauvage*, Gallimard, 2004 ; *The Art of Defeat*, Getty Research Institute, 2008.

## CONFÉRENCE PAR BRIGITTE HEDEL-SAMSON

LE FUTURISME

JEUDI 18 DÉCEMBRE À 19H

Ce mouvement, né en Italie, autant littéraire qu'artistique, met en avant le rejet des traditions au profit de l'exaltation de la vie urbaine et indus-

trielle, tout particulièrement à travers les nouveaux modes de transport, la voiture et l'avion, et de la frénésie du monde moderne. Il insiste donc

sur la sensation dynamique et prône la représentation d'un sujet dans les instants successifs de son évolution dans le temps et dans l'espace.

## MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Chemin du Val de Pome 06410 Biot

Tél : 04 92 91 50 30 / Fax : 04 92 91 50 31

- **Ouverture** : tous les jours, sauf le mardi, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier

- **Horaires** : de 10h à 17h

- **Billetterie, réservation visites, librairie** : regie.biot@rmn.fr ou 04 92 91 50 20

- **Prix d'entrée** :

• Plein tarif : 6,50 €, tarif réduit : 5 €.

• Visites guidées sur réservation : en français, italien, anglais, espagnol et allemand.

• Visite guidée tous les dimanches à 11h sur rendez-vous.

• Tarif billet jumelé entre le musée Léger et le musée Chagall, valable 30 jours à compter de la date d'émission du billet.

• Gratuit le premier dimanche du mois et pour les moins de 18 ans.

• Achat de billets en nombre et à l'avance : billets coupe-file à tarifs préférentiels à Musée&Compagnie au

01 40 13 49 13

• Tarif groupes (jusqu'à 30 personnes) : 66 €

• Bus ligne n°10, arrêt Fernand Léger 04 93 65 78 08

[www.rmn.fr](http://www.rmn.fr)

[www.musee-fernandleger.fr](http://www.musee-fernandleger.fr)

Musées nationaux  
Chagall  
du 21<sup>e</sup> siècle  
FLEGER  
des Alpes-Maritimes  
Picasso





J.P. Ghiglione, M.Vauzelle, C.Tabusso-Pellissier, E.Salomone, J.P.Salomone



Espace MAMAB



1



2

## BIOT AU LOUVRE

« Biot « Ville de métiers d'Arts », s'est exposée au Carrousel du Louvre à Paris, lors du Salon International du Patrimoine Culturel. Environ 16 000 visiteurs ont fréquenté ce salon pendant les quatre jours. L'association « MAMAB » (Maison de l'Artisanat et des Métiers d'Art biotois), dont le but est de promouvoir et développer les métiers d'art de Biot, a pu distribuer 3000 prospectus « Chemin des verriers » et « Chemin des métiers d'art » aux visiteurs.

On peut dire qu'environ 9 personnes sur 10 connaissent BIOT, bien que beaucoup n'aient pas réellement conscience qu'il y ait autant de créateurs dans cette ville, ni qu'ils soient autant reconnus et célèbres. Tous les visiteurs ont affirmé qu'ils ont de Biot un excellent souvenir, voire qu'ils possèdent un objet venant de Biot, sans pour autant savoir qu'il est fabriqué à BIOT même.

Michel VAUZELLE, Président de la région PACA s'est intéressé à chaque artiste, satisfait de voir la région PACA mise en valeur sur un stand aussi minuscule que chaleureux.

Madame la Ministre de la Culture, Christine ALBANEL, s'est également arrêtée sur le stand en évoquant de « merveilleux souvenirs ».

De nombreux contacts ont été engagés avec des organisateurs d'autres salons, comme celui de Pékin. Ces responsables portent un très grand intérêt aux créateurs biotois et ne tarderont pas à aller les visiter. De nombreux représentants d'autres villes et métiers d'arts ont suggéré que nous engagions une réflexion sur des échanges respectifs.

Des partenariats pourraient également être envisagés avec certaines écoles prestigieuses comme « l'Ecole Boule » ou « l'Ecole de Versailles ».

Il est à noter que le stand de la ville de Biot était installé face au stand de « l'Ecole Boule », sur lequel notre concitoyen et vice président,

Jean-Pierre Salomone a retrouvé ses « amis » Boule ».

Quelques visiteurs auraient aimé que nos autres artistes soient également représentés ; il en ressort un intérêt évident à ce que tous les domaines de l'art et de l'artisanat de Biot puissent être montrés, au moins par le biais d'un book si leurs pièces ne peuvent être disponibles, voire difficilement transportables.

L'intérêt d'engager une réflexion pour la réalisation d'un livre sur les créateurs biotois, semble essentiel pour promouvoir Biot sous toutes les formes de sa créativité et faire partager cette inestimable richesse. Par la grande qualité de ses exposants, ce salon International du Patrimoine Culturel fut donc un grand succès et il est important que la ville de Biot et ses créateurs s'exposent et accroissent la communication.

La MAMAB, Maison des Artistes et Métiers d'Arts Biotois vous invite à l'Office de Tourisme le **vendredi 12 décembre à 18h30, pour le vernissage de l'exposition « LES CREATEURS DE BIOT », où les créateurs biotois seront présentés.**

La MAMAB vous communiquera bientôt la nouvelle adresse de ses bureaux, qui offriront en outre un espace de création et de présentation.

Le président  
Jean-Philippe GHIGLIONE



## PHOTO CINÉ CLUB BIOTOIS

« Le Photo Ciné Club Biotois remercie tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de la manifestation à l'occasion des « 30 ans d'exposition » :

- La Ville de Biot, le Conseil Général, le Conseil Régional, le Musée Fernand Léger, la Verrerie de Biot

Invité d'honneur : M. Denis BRIHAT  
En effet, celui-ci n'a pas oublié ses années passées à Biot à partir de 1952, période pendant laquelle il a photographié de nombreux biotois avant de partir vers de nouvelles aventures et de faire une carrière



internationale.

- Pour le prêt de photos personnelles : Mimi et Dédé BROTHIER, Jeannine et Emile CHEVAL

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, le Photo Club et la ville de Biot ont mis en scène le patrimoine des années 50 durant cette exposition :

- M. Laurent VENIAT : prêt d'appareils photos anciens.

Animations autour de l'activité « verre » qui a vu le jour pendant ces années.

- La galerie l'Arlequino.



- L'association Verd'in a proposé une semaine d'initiation gratuite :

« Souffler le verre à Biot » avec des ateliers partenaires comme la Verrerie de Biot, la Verrerie Silice Création, la Verrerie du Val de Pôme, la Verrerie du Village, la Verrerie R. FARINELLI.

- Merci à Mrs. P.LANDRA et M.PAZZI pour le prêt de véhicules anciens.

Le bureau  
du Photo Ciné Club Biotois



## ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

• CINÉMA  
vendredi 12 décembre à 20h30



« Cliente »  
Un film de Josiane Balasko  
Avec Nathalie Baye, Eric Caravaca, Isabelle Carré, Josiane Balasko

Judith a la cinquantaine séduisante. Femme équilibrée, elle dirige une émission de téléachat. Divorcée, elle vit seule, avec pour confidente sa sœur Irène, qui est la seule à connaître son secret : Judith s'offre régulièrement les services sexuels de jeunes gens, qu'elle choisit sur les sites d'escort d'Internet.

Elle rencontre ainsi Patrick, qu'elle

apprécie pour sa gentillesse, son charme et sa simplicité. Or Patrick, en réalité Marco, est marié et profondément amoureux de sa femme Fanny, laquelle pense que son mari fait des chantiers.

• CLASSES DE CHORALE

L'Espace des Arts et de la Culture a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de Classes de Chorale dès le mois de décembre :

Une Chorale adulte et une Chorale enfant (de 7 à 9 ans)  
Les cours seront dispensés à raison de 1 heure par semaine, le lundi à 20h pour les adultes, et le mardi à 17h30 pour les enfants.

• MANIFESTATIONS

- A partir du 1<sup>er</sup> décembre : Journées portes ouvertes pour la danse classique.

- Mercredi 3 décembre : Exposition Arts Plastiques, par Franco Favaro et ses élèves.

- Examens de Piano :  
Mercredi 10 décembre de 14h à 19h  
Jeudi 11 décembre de 16h à 19h

- Mercredi 17 décembre : Audition de Noël à 18h30 dans la salle de théâtre.

- Jeudi 18 décembre : Spectacle de danse Jazz à partir de 18h dans la salle de danse.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :  
Accueil de l'Espace des Arts  
Tél. : 04 93 65 73 77 / eac@biot.fr

(1) Espace MAMAB : S.Hustin, J.Parnel, A.Worthington, G.Jones J Guen, E.Salomone, J.P. Salomone, J.P.Ghiglione

(2) La Ministre de la Culture : C.Albanel

## ENSEMBLE QUINTESSENCE



l'intérêt de nombreux compositeurs depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous vous proposons un répertoire éclectique survolant trois siècles de musique : Haydn, Bizet, Farkas, Ibert...

L'interprétation du répertoire de musique de chambre nécessite une certaine osmose rendue possible par la complicité et l'amitié qui lient les instrumentistes. Nous vous invitons à partager le plaisir de ce moment avec nous.

“ Michelle RODRIGUEZ (flûte traversière)  
Christine WAEGEMAN (hautbois)  
Thierry LEMAIRE (clarinette)  
Frédéric ALLARD (cor)  
Raphaëlle DOUBLIER (basson)

Créé en 2005, cet ensemble est constitué de cinq musiciens professionnels, tous membres de l'Orchestre d'Harmonie de Nice et diplômés de conservatoires.

Le quintette à vent est une formation privilégiée où chaque instrument-flûte traversière, hautbois, clarinette, cor et basson a un rôle soliste. Le mélange de ces instruments représentant la famille des bois et des cuivres engendre un timbre particulier qui a attiré

**Un concert est organisé le LUNDI 15 DECEMBRE** : Quintette à vent, (flûte traversière, hautbois, clarinette, cor, basson) à la Galerie de la Fondation, Place Sophie Laffitte à Sophia Antipolis et commencera à 12h15 précises.

Au programme : Haydn, Farkas, Ibert, Bizet.

### PROGRAMME

• *Divertimento de Joseph HAYDN (1732-1809)*

Allegro con spirito, Andante quasi Allegretto « Chorale Saint Antoni »  
Menuetto, Rondo Allegretto

• *Dances hongroises anciennes de Ferenc FARKAS*

Intrada, Lento, Danse des épaules, Chorea, Saltarello

• *Trois pièces brèves de Jacques IBERT*

Allegro, Andante, Allegro scherzando

• *Carmen, Suite pour quintette à vent de Georges BIZET (1838-1878)*

Transcription : David WALTER  
Introduction, Habanera, Seguedille, Les Toréadors

• *Dances de Denes AGAY*

Polka, Tango, Boléro, Rumba

### RENSEIGNEMENTS :

Prix des places :

- 13 € pour les adhérents à l'Association des " Concerts de Midi de Sophia ", l'AVF Sophia Antipolis, la Fondation Sophia Antipolis, les étudiants  
- 17 € pour les non adhérents

Une collation est offerte à la fin du concert en présence des musiciens.

RÉSERVATIONS :

04 97 21 16 46 / 06 78 64 69 43

”

## FÊTE DES TEMPLIERS, APPEL À BÉNÉVOLES

Nous recherchons pour la Fête des Templiers **24 bénévoles pour jouer le rôle de gardes du vendredi 27 mars 18H00 au dimanche 29 mars 18H00**. Les gardes seront postés aux portes du village par 2, et feront des rondes dans les ruelles. Ils prendront leur service par groupe de 8, et se

relayeront tout le week-end. La ville de Biot fournira les costumes et les repas pendant les heures de garde. Aucune responsabilité de gardiennage ne leur sera réellement confiée, il s'agit de figuration. Des vigiles professionnels assureront cette mission la nuit.

D'autre part, des patrons sont à votre disposition à l'Office de Tourisme si vous souhaitez fabriquer vos costumes. Ils seront diffusés dans le Biot Infos de janvier.

RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme : 04.93.65.78.00.

## CLUB-MICRO INFORMATIQUE DE BIOT

“ Notre club se réunit tous les jeudis de 18 à 20 h au centre Multimédia de Biot.

Si vous voulez apprendre à vous servir d'un ordinateur, nous sommes là pour vous initier à ce mode de communication devenu quasi indispensable. Si vous êtes déjà compétent, nous

sommes là pour échanger nos connaissances et progresser ensemble dans une ambiance amicale et détendue.

Pour ce dernier trimestre de l'année 2008, la dernière réunion aura lieu le Jeudi 18 Décembre et les activités reprendront le Jeudi 8 Janvier 2009.

Venez nous voir dès à présent et nous commencerons la nouvelle année ensemble !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

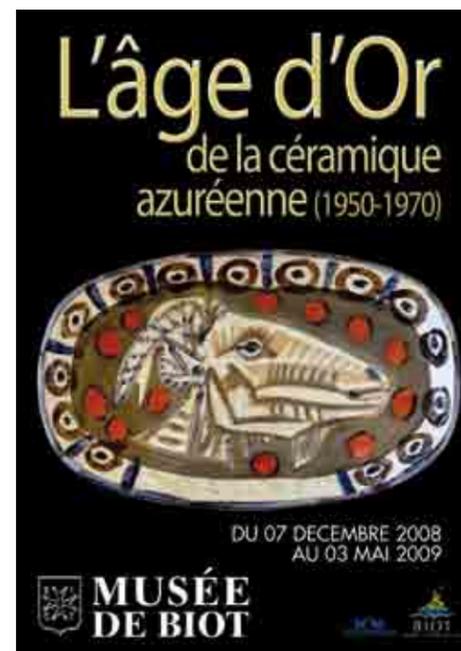
Port. : 06 19 87 13 23

”



## PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

« L'ÂGE D'OR DE LA CÉRAMIQUE AZURENNE - (1950-1970) »  
EXPOSITION DU 6 DECEMBRE 2008 AU 3 MAI 2009



“ Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la Côte d'Azur a vu l'afflux de tout un monde artistique et intellectuel. On pouvait y rencontrer Cocteau, Verdet, Picasso, Le

Corbusier, Miro, Chagall, Aragon, Prévert, Eluard, Matisse, Léger... Des peintres célèbres sont venus y chercher de nouvelles inspirations dans l'art de la céramique, tels Picasso et Chagall à Vallauris, Léger à Biot, Miro à Saint Paul et Matisse à Vence. Depuis l'arrivée de ces artistes, la Côte d'Azur est devenue l'avant-scène d'un monde marqué par la qualité et la diversité de ses créations.

Si la venue de peintres et céramistes déjà célèbres a suscité des vocations et attiré de jeunes artistes, d'autres ont précédé ce mouvement et se sont installés dans des ateliers de la Côte, à la fin des années 40 : Capron, Innocenti, Derval, Picault, Crociani, Hedberg, Portanier... Certains d'entre eux nous ont quittés, d'autres seront présents à l'inauguration de l'exposition mais tous ont connu une renommée internationale.

Cette exposition est rendue possible grâce aux prêts de musées et de collectionneurs que nous remercions. Elle est un hommage

à 18 artistes qui, parmi d'autres que nous n'avons pu faire figurer, ont participé au rayonnement d'une région et d'une époque.

BORSI - BRICE - CAPRON - COCTEAU - COLLET - CROCIANI - DEL PIERRE - DERVAL - FIDLER - HEDBERG - INNOCENTI - LEGER - MIRO - PICASSO - PICAULT - PORTANIER - RATY - TOBIASSE.

**Le vernissage de l'exposition aura lieu le samedi 6 décembre à 12 h 00 au Musée d'Histoire et de Céramiques Biotoises. Un rendez-vous culturel qui réserve des rencontres exceptionnelles au travers de pièces d'une rare qualité artistique.**

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES

9, rue Saint Sébastien  
06410 BIOT

Tél : 04 93 65 54 54

Fax : 04 93 65 51 73

Email : amis.musee.biot@orange.fr

Site Internet : <http://musee-de-biot.fr>

”



## LA VIE DU MUSÉE



1

### • SORTIE À MARSEILLE

Le 22 octobre, les Amis du Musée sont allés à Marseille à l'occasion de la très belle exposition « Van Gogh-Monticelli ».

Le matin, ils ont visité le Musée des Docks romains où un bel ensemble de dolia témoigne de l'important commerce du vin dans la cité. Des objets trouvés à bord d'épaves de navires qui ont sombré au large de Marseille, amphores, éléments d'accastillage et objets du quotidien permettent de mieux connaître la vie à bord des bateaux entre le VI<sup>ème</sup> siècle avant notre ère et le IV<sup>ème</sup> après notre ère. Une conférencière particulièrement passionnée et documentée a fait revivre Massalia, la plus ancienne ville de France.

L'après midi, dans le cadre de la Vieille Charité, l'exposition a tenu ses promesses. Le parallèle entre

l'œuvre de Monticelli et celle de Van Gogh met en évidence l'influence du peintre marseillais sur le jeune peintre hollandais et les similitudes dans l'épaisseur de la matière, le trait vigoureux et la luminosité.

### • EXPOSITION

Le 6 décembre nous inaugurerons l'exposition « L'âge d'or de la céramique azurienne (1950-1970) » qui durera jusqu'au 3 mai. Ce sera, à Biot un « événement » puisque nous présenterons au public les œuvres de 18 céramistes qui ont travaillé dans les ateliers de la Côte d'Azur à partir des années 1950 jusqu'à 1970. A cette époque tout un monde intellectuel et artistique fréquentait notre région où l'on pouvait rencontrer Picasso, Chagall, Miro, Matisse, Léger, Cocteau, Le Corbusier...



2

De jeunes artistes céramistes sont venus s'y fixer. Grâce aux prêts de musées ou de collectionneurs privés nous avons pu réunir une cinquantaine d'œuvres de prestige. A ne pas manquer...

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES  
9, rue Saint Sébastien  
06410 BIOT  
Tél : 04 93 65 54 54  
Fax : 04 93 65 51 73  
Email : amis.musee.biot@orange.fr  
Site Internet : <http://musee-de-biot.fr>

”



## C'EST JOLI ! ... QU'EST CE QUE C'EST ?

“ La première production des hommes a été la fabrication de récipients en terre. Les plus anciennes date de plus de 5000 ans avant notre ère.

Plus tard, les hommes ont créé des objets en métal : fer, cuivre, étain, bronze, argent, or, ...

Récemment, les connaissances en chimie ont conduit à fabriquer des objets en « plastiques » de toutes sortes.

Aujourd'hui, on ne sait plus que des villages comme Biot ont vécu grâce à la poterie pendant plusieurs siècles : XVI<sup>s.</sup> - XX<sup>s.</sup>

On oublie la richesse de toutes ces productions artisanales, industrielles, artistiques, ... et l'amateur, souvent touriste visitant Biot, quelques fois même le marchand lui-même, ne sait plus comment appeler les objets.

Voici quelques explications simples pour s'y reconnaître.

**La céramique** vient du grec *keramos* et désigne toute pièce d'argile cuite.

**La poterie** est un mot qui désigne les productions de terres cuites d'utilisation courante (vaisselles, ...) ou décorative et les bâtiments où l'on produit des céramiques.

**La poterie crue** est une céramique séchée au soleil.

**La terre cuite** désigne les céramiques durcies au four non étanches, souvent décoratives.

**Un dégourdi** est une terre poreuse cuite à faible température qui sera recuite après décoration.

**Un biscuit** est un objet de terre cuite à sa plus haute température. Il peut être décoré.

**La terracotta** est une argile cuite à basse température utilisée pour la fabrication des grosses pièces.

**La faïence** est une céramique poreuse recouverte d'un émail décoratif.

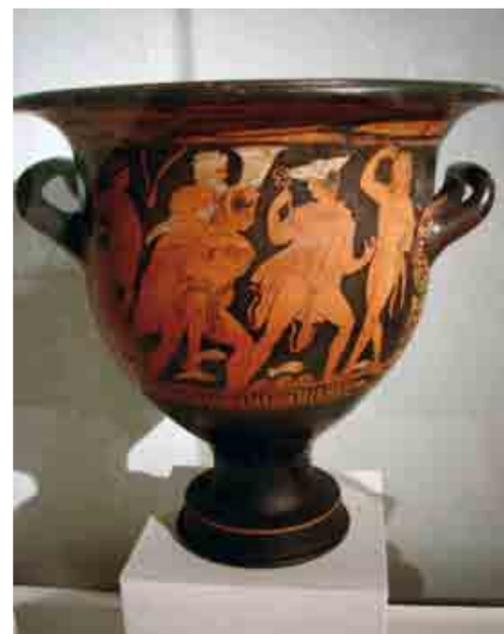
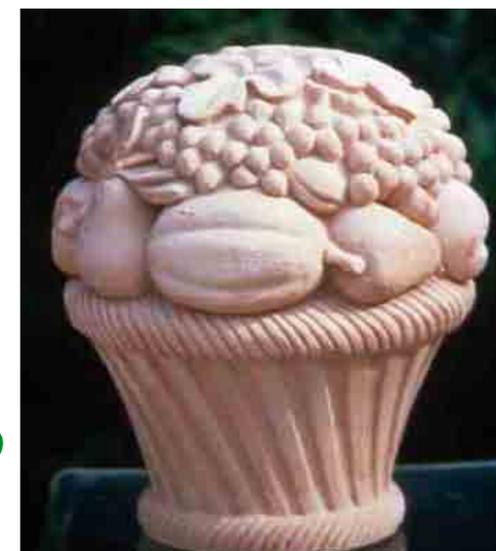
**La majolique** est une faïence d'origine italienne (XV<sup>s.</sup>) peinte d'un décor.

**La porcelaine** est une céramique translucide vitrifiée, donc étanche.

**Le grès** est une céramique vitrifiée cuite à haute température.

Pierre Cartier  
Pour l'Association Arezzo

”



(1) Musée des Docks romains

(2) "Les chouettes" de François Raty

## LE FOUR À PAIN COMMUNAL : UNE HISTOIRE SANS FIN MAIS PAS SANS FAIM !



nement naturel. Ces objectifs pourront être réalisés par la mise en place d'un parcours de découverte du patrimoine vivant, mettant en scène le four, la vigne, le jardin et les vieux métiers.

Il s'agit aussi de créer un lien intergénérationnel et social, grâce d'une part, à la réalisation d'une sonothèque (collecte de données sur l'histoire du four en utilisant la technique du récit de vie) et d'autre part, par un fonctionnement régulier destiné à fédérer les habitants ; le four devient alors un lieu d'échanges, de valorisation de soi et l'occasion d'apprendre : donner et recevoir.

Depuis le mois de septembre, les portes du Four à Pain Communal sont

ouvertes tous les premiers week-end du mois à la population, pour des ateliers, des

cuissons de pains, de gratins, de volailles, pizzas et autres mets d'ici ou d'ailleurs.

Nous avons choisi le premier week-end du mois car c'est une date clé pour laisser un rituel s'installer.

Un cahier est mis à la disposition de tous ceux qui veulent confier leurs recettes ; l'art culinaire se verra ainsi enrichi de secrets ; une de ces recettes sera publiée à chaque parution du Biot Infos ; et pourquoi ne pas faire publier un « carnet de recettes ».

Lorsque le four ne sera pas utilisé, nous proposons les animations suivantes : muséographie - réalisation de panneaux présentant les outils du fournier et du boulanger, l'histoire, des photographies actuelles sur la vie du four.

Un éclairage adéquat permettra de mettre en valeur l'intérieur du four, les panneaux et les photos exposés.

### • DES ATELIERS SONT MIS EN PLACE POUR LES HABITANTS SUR LES THÈMES SUIVANTS :

cuisine et pâtisseries locales, cuisine et pâtisseries méridionales, pâtisseries orientales, cuisine italienne... En 2009, des ateliers seront destinés au CCAS, au Service Jeunesse et aux écoles.

Le four à pain de Biot, installé à la fin des années 30, est resté en activité jusqu'au milieu des années 80. Il est construit en pierres de cinérite aux qualités réfractaires, directement issues des carrières de Biot. Disposer d'un four à pain communal et d'un fournier est un atout majeur pour notre commune.

Ce four est un élément de notre passé qui permet aujourd'hui de créer un lien social entre les générations, entre les nouveaux et les anciens biotois et avec les visiteurs. Il est primordial quant au processus **d'intégration et de rapprochement** des habitants des quartiers en périphérie du village.

Grâce au fonctionnement de ce four, nous souhaitons favoriser la découverte des traditions culturelles locales et sensibiliser à l'environ-



L'objectif est de développer le sens du goût, du toucher et de l'odorat chez les enfants, de leur donner des notions d'hygiène, de diététique, de leur montrer la technique de mise en chauffe du four, la préparation et le suivi d'une recette.

Ainsi, les plus âgés pourront donner des conseils qui viendront enrichir les connaissances des plus jeunes, tout en permettant une diffusion du savoir culinaire local et en sensibilisant un public large (enfants, jeunes, parents et grands-parents).

Nous saisissons aussi l'opportunité de consolider les relations avec Vernante notre jumelle, qui possède également un four à bois, en proposant des échanges culturels et culinaires.

Nous envisageons la création d'un produit plus touristique pour faire découvrir le temps d'un week end le patrimoine de Biot, sur le thème **Entre culture et traditions**.

Le Four Communal est un élément du patrimoine qui permet de dynamiser le vieux village et notamment la Place des Arcades.

### • A LA DÉCOUVERTE DU FOUGASSOUN !

Le Fougassoun est une pâtisserie en cours d'élaboration ; il s'agit de créer et réaliser une pâtisserie composée d'ingrédients utilisés dans la cuisine traditionnelle biotoise. A cet effet un groupe de biotois « **Le Conseil des Saveurs** » façonne, échange, goûte un **fougassoun** en devenir. Une vingtaine d'essais ont déjà été réalisés, la recette se précise ...

Nous laisserons le jury, métiers de bouche, fins gourmets et

passionnés de cuisine délibérer sous l'égide de Monsieur le Maire.

Une affaire à suivre tout au long du mois de décembre. Le dénouement : après la messe de minuit !

*Martine Veniat  
Conseillère Municipale  
Déléguée au Patrimoine*



# VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

## CONSEIL DES JEUNES

Nous voulons que les jeunes s'expriment autant que les adultes, nous sommes l'avenir de Biot ! Nous ne sommes que 4 et nous espérons que dans quelques mois, grâce à vous, nous aurons de nouvelles recrues.

**Jeunes de 9 à 14 ans, vous pouvez nous rejoindre.  
ON A BESOIN DE VOUS !!**

CONTACTEZ NOUS SUR :  
conseildesjeunes@biot.fr  
Patrick, Margot, Léa, Hugo.



# VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

## HALLOWEEN A SAINT-PHILIPPE

“ A l'occasion de la fête d'Halloween, l'association "Vivre à Saint-Philippe" a invité les enfants à venir (déguisés de préférence) devant l'école E. Olivari avec un sac à bonbons, ce 31 octobre 2008 entre 18 h 30 et 19 h 30. Des sorcières repenties ont distribué des friandises. Malgré le mauvais temps, elles ont tenu leur promesse et c'est autour d'un chaudron rempli de bonbons, au milieu de citrouilles décorées et de bougies vacillantes, qu'elles ont accueilli une cinquantaine d'enfants bien courageux, venus déguisés sous les imperméables, avec bottes et parapluies. C'est dans la bonne humeur que tous ont bravé la pluie pour remplir leur sac de bonbons. Un grand merci à tous ceux qui ont bien voulu participer.

L'ASSOCIATION "VIVRE à SAINT-PHILIPPE"  
Président : DUMAS Eric  
Vivre à St Philippe  
Le clos des templiers  
45 av. St- Philippe 06410 Biot  
Email : ed-terrassement@orange.fr  
Site : www.vivre à St-philippe



# BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

## TOYOTA EUROPE DESIGN DEVELOPMENT



Toyota Europe Design Development, situé depuis 2000 à Sophia Antipolis sur la commune de Biot, est l'un des trois Centres de Design automobile rattaché au constructeur Toyota Motor Corporation basé à Toyota City au Japon.

La société Toyota, premier constructeur automobile au monde, se positionne dans le Top 10 des leader mondiaux de l'industrie.



Cette position est notamment due à une philosophie particulière, détenue de son père fondateur Sakichi Toyoda, qui consiste à toujours s'intéresser et se mettre à la place du client pour satisfaire celui-ci.

Ces Centres de Design prennent alors toute leur importance au sein du groupe car, étant au cœur de la conceptualisation des véhicules, ils sont les premiers à créer l'image dont souhaite se doter Toyota.



Aujourd'hui, le constructeur compte à travers le monde, trois Centres de Création: Tokyo Design Research, focalisé sur les marchés asiatiques, Calt Design Research en Californie pour le marché américain et Toyota Europe Design Development basé à Sophia Antipolis pour la clientèle européenne.



### • Toyota Europe Design Development : Pourquoi Sophia Antipolis ?

Installé depuis 1989 à Bruxelles, le Centre de Design européen déménage au printemps 2000 à Sophia Antipolis, dans un studio de 6000 m<sup>2</sup>, entouré de forêt.

Très soucieux du cadre de travail de ses designers, Toyota a souhaité réunir les conditions optimales pour avoir un esprit ouvert à la créativité et appliquer sa philosophie.

En effet, séduits par un environnement de qualité, par les aspects internationaux et multiculturels de la technopole et surtout par la vague de création omniprésente à Biot, ses dirigeants n'ont pas hésité à élire Sophia Antipolis en lieu et place de grandes capitales, pour implanter leur centre européen. Toyota Europe Design Development trouve ainsi la possibilité d'attirer les meilleurs designers européens voir mondiaux.



### • Toyota Europe Design Development : l'entreprise

Dirigé par Ryoji OKAZAKI, le Centre de Design en charge de la recherche, de veille technologique, de l'invention et de la conquête de nouvelles idées, constitue l'une des bases du groupe Toyota.

Ainsi, 37 salariés, de 10 nationalités différentes, oeuvrent au quotidien pour répondre aux élans novateurs de Toyota. Un métier prime alors sur tous les postes du centre, celui de designer.

Le designer travaille donc sur le processus complet de design d'une automobile, allant de la conceptualisation au prototypage à échelle réelle, c'est que l'on nomme le « Design Process ».

Pour cette dernière étape, il est parfaitement épaulé par des « modeleurs » qui peaufinent la forme finale du modèle.

### • Design process : du concept à la réalisation

Toyota Europe Design Development emploie ainsi 19 Designers repartis sur quatre axes bien définis : - la forme extérieure du véhicule, - la forme intérieure du véhicule, - la couleur intérieure et extérieure ainsi que les matériaux et tissus, - la recherche de tendance pour les années à venir

Le designer suit alors des étapes particulières qui constituent ce «

Design Process » lui permettant de réaliser pour la société plusieurs types de projets allant du « Concept Car » pouvant inspirer la fabrication de nouveaux modèles, au « show car » (il s'agit principalement d'automobiles exposées lors de salons ouverts au public et aux professionnels, ou encore à la conception et développement d'une voiture qui sera mise en circulation. L'IQ, petite citadine dévoilée lors du Mondial de l'automobile de Paris 2008 fait d'ailleurs partie des dernières créations.

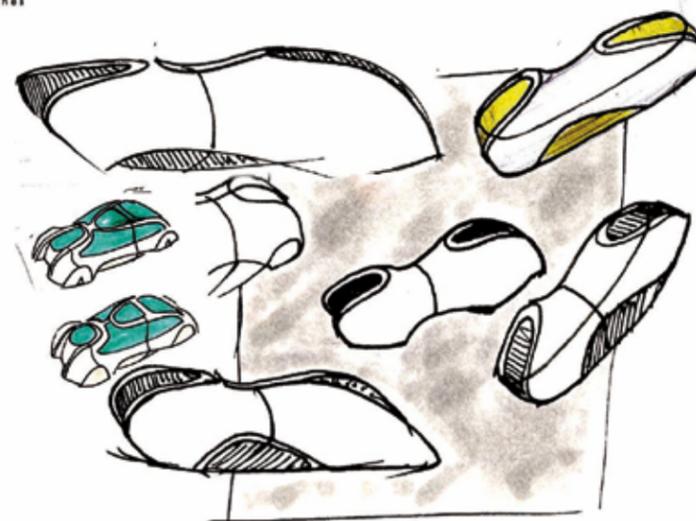
Le Centre de Design de Sophia Antipolis est effectivement à l'origine de plusieurs modèles de véhicules Toyota et Lexus tels que la Yaris, la Corolla, la Corolla Verso, l'Avenis, l'Auris, le Land Cruiser ou encore le MTRC « Concept Car » que chacun peut piloter dans le

jeu vidéo « Gran Turismo 4 » sur Playstation 2.

Aujourd'hui, Toyota repousse toujours plus les limites de l'innovation en développant des modèles futuristes équipés d'une technologie de pointe et souhaite avant tout rester au plus près du désir de sa clientèle en matière de design, de confort et d'environnement.



### DESIGN PROCESS



# SPORTS

## L'US BIOT : ÉTOILE BIENVEILLANTE DE L'OGC NICE !!

Invités généreusement par Laurent CHARRIERE, commissaire de l'OGC Nice, les petits footballeurs de l'USB, entourés de leurs éducateurs et de Jean-Pierre DERMIT, se sont rendus, samedi 15 novembre, au Stade du Ray pour accompagner les Aiglons sur le terrain.

C'est avec les yeux qui brillent et une grande admiration que les 22 benjamins biotois ont foulé la pelouse du Ray aux côtés des professionnels niçois qui affrontaient les nantais.

Pour la seconde fois, les petits biotois ont vu Nice remporter le match !

En effet, l'année dernière, L.CHARRIERE avait déjà convié Biot sur le terrain niçois où les joueurs avaient vaincu Valenciennes. Cette année, l'histoire se répète avec Nantes...

À croire que l'US Biot est la bonne étoile de l'OGC Nice... alors pourquoi ne pas retenter l'expérience ?!



© Patrice LAPOIRIE Nice-Matin



© Patrice LAPOIRIE Nice-Matin



© Patrice LAPOIRIE Nice-Matin

## LE CLUB RANDO

« Après quelques semaines de repos, le bac Rando est à nouveau sur les chemins.

Nous avons accueilli de nouveaux participants, qui se sont ajoutés à notre groupe toujours au top de sa forme.

Lors de l'assemblée générale, en complément de notre week-end annuel, un autre week-end de raquette a été prévu. En attendant l'apparition de la neige, le beau temps persistant pour notre plus grand plaisir, nous avons randonnée en partant du lac du Boréon jusqu'aux lacs Bessons, (les lacs jumeaux en provençal). Après une longue remontée parmi les sapins et les épicéas et 850m de dénivelé, nous avons été récompensés de notre effort par une vue splendide sur les lacs et émerveillés par ce site remarquable du Mercantour.

Le Rocher de Roquebrune, merveille du Var, nous a demandé une dure

et longue ascension pour rejoindre le sommet où s'élèvent trois croix, qui nous rappellent que jadis le rocher portait le nom du Rocher des trois croix, selon une légende bien ancrée. La vue à 360° sur les Maures, l'Estérel, l'Argens...est incroyable, quel spectacle de là-haut! Dans les grottes troglodytes vit le célèbre Hermite Frère Antoine, que personne n'ose déranger.

La descente vers notre point de départ fut tout aussi périlleuse que la montée, mais quelle merveilleuse journée !

Renseignement : 04 93 74 32 64.  
E-mail : Biot.Rando@free.fr



## VELO SPRINT BIOTOIS

“ Le VSB compte cette année parmi ses licenciés, 13 jeunes « Vététistes » (âgés de 10 à 16 ans) encadrés par 3 moniteurs. Les sorties ont lieu les mercredis après midi. Les jeunes compétiteurs participent les dimanches aux courses départementales du championnat Ufolep. ”

Début des épreuves :  
- 9h30 : poussins - benjamins - minimes - cadets  
- 13h30 Cyclo Cross  
- 14h30 Cross Country Adultes



### • RÉSULTATS DEPUIS LE DÉBUT DE LA SAISON :

participation à toutes les courses Ufolep de Ringelstein Steeve cadet 1<sup>ère</sup> année (6<sup>ème</sup> à Tourettes - 6<sup>ème</sup> à Gattieres - 150<sup>ème</sup> sur 310 participants au Roc d'Azur 2008 de Frejus - 4<sup>ème</sup> du classement général provisoire ufolep).

### LES RENDEZ-VOUS DU VÉLO SPRINT BIOTOIS :

Le Vélo Sprint Biotois organise au Parc de la Rine **une épreuve VTT Cross country et Cyclo Cross le dimanche 7 Décembre 2008.**



## BOULE AMICALE : UN MOIS D'OCTOBRE BIEN REMPLI !

Outre les habituels concours du samedi, nous en avons organisé un supplémentaire en l'honneur de nos amis d'Outre Rhin. Nous avons accueilli, en effet pour la quatrième fois, un Club allemand : « Les Hasardeurs de Langesbold ».

La semaine que ces boulistes ont passée à Biot a été l'occasion de nombreuses rencontres amicales et s'est terminée par une très sympathique réception.

Plusieurs autres compétitions ont meublé la seconde quinzaine du mois.

Le 11 septembre, en doublettes à la mêlée, la finale a été remportée par messieurs Jean-Pierre DERMIT et Titi PAPALIA devant K. CALLERI et F. DASILVA alors que la consolante revenait à messieurs ALUNO père et fils.

Place aux Championnats du Club : En « triplettes arrangées », J-P. DERMIT, A.ESPOSITO et PRUSSO se montraient les meilleurs devant G.RIGHI, M.SAYAD et D.SANTAGATA. La consolante revenait à C. LATTY, G.LATTY et Ch. RODRIGUES, devant messieurs MELANO, MELONI et ROSSI.

Le 25 octobre, c'était au tour du Championnat de Doublettes à la mêlée. K.CALLERI et Ch.CINQUILLI prenaient le meilleur sur M.BERTONI et J.C.CALLERI. Belle famille bouliste que celle des CALLERI où le fils a pris, pour la première fois le pas sur le papa !

La troisième place était prise par une doublette « mixte » composée de Colette CIRRI et J.P. DERMIT. Bravo Colette ! La

consolante revenait à G.LATTY et T.PAPALIA.

Reste à jour le « tête à tête » qui ouvrira les compétitions de novembre. Ce dernier mois verra se dérouler les concours du Panier de Noël, où la participation sera, n'en doutons pas, très importante.

Enfin, après un mois de décembre consacré à la préparation des fêtes ; janvier débutera par l'Assemblée Générale de la Boule Amicale Biotoise.

Claude HURBAIN  
pour la Boule Amicale Biotoise

## NOUVEAUTÉ : DES COURS DE DANSE ET DE MAINTIEN LE SOIR

“ Voici une excellente nouvelle pour celles qui travaillent tard et qui veulent continuer à entretenir leur corps : Monik Hiltz, donne des cours supplémentaires de danse, de maintien et de stretching le jeudi soir de 18 heures à 19 heures et de 19 heures à 20 heures. ”

A la demande des biotoises, la Mairie a gentiment permis à Monik de dispenser ses cours dans la salle chemin des Combes, près des tennis municipaux, le jeudi soir de 18 à 20 heures.

Les autres cours se déroulent dans le beau studio de danse du Centre culturel.

Ils ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi à 9 heures, 10 heures et 12h15.

Cette année, l'association de danse Terpsichore compte 50 adeptes, heureuses d'obtenir tonicité, maintien et bien-être au quotidien. Si vous aussi souhaitez essayer : le

premier cours est gratuit ! Vous allez être surprise du résultat obtenu sur votre corps, qui va devenir nettement plus ferme et plus gracieux. Vous allez éprouver beaucoup de plaisir à pratiquer cette discipline complète qu'est la danse, grâce au dynamisme et à la bonne humeur du professeur Monik Hiltz.

Tarif : 100 € le trimestre  
POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE ET INSCRIPTION :  
Contactez Monik Hiltz au : 06 20 91 47 91 ou la présidente de l'association Geneviève Mourard au : 06 15 35 60 26 ”



## DOJO BIOTOIS

“ Le premier critérium Benjamins s'est déroulé ce week end à NICE. ”

Nos jeunes judokas se sont bien comportés dans cette compétition, avec Lucas GIRAUDO en moins de 50 kgs qui remporte la médaille d'or et Maxime PIONNAT en moins de 34 kgs, la médaille d'argent.

Il a fallu pour nos deux biotois quatre combats pour accéder au podium.

Les membres de bureau ont été heureux d'apprendre la qualification de Vincent VALLEE pour un stage de 10 jours au Brésil avec le pôle espoir judo du Parc Impérial de Nice. Il a débuté le judo à Biot à

l'âge de 5 ans et depuis 2007, il a intégré le sport étude de Nice.

Il faut aussi féliciter Jean Christophe BRACCO Diplômé d'Etat, qui vient de remporter le tournoi Senior de Puget sur Argens et qui seconde le professeur Philippe VALLEE au sein du Club.

Un grand bravo à tous. ”

## A.C.A.M TEAM



“ A.C.A.M TEAM est né...oui je sais ce que vous allez me dire, c'est quoi ? A.C.A.M TEAM, comme sont nom l'indique, est un TEAM de coureurs ”

Biotois âgés de 11 ans pour le plus jeune à 58 ans, pratiquants le V.T.T ou le cyclisme sur route. Ils se sont déjà alignés avec brio sur les premières courses de la saison, en raflant 3 places de 1<sup>er</sup> pour Enzo ORLANDO ; des places de 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> pour Julien LENOCCI ; des places de 13<sup>ème</sup> ; 9<sup>ème</sup> ; 8<sup>ème</sup> pour

Jonathan VEYRIER le plus jeune de nos coureurs. Leurs aînés eux aussi se sont très bien défendus avec Marco ORLANDO, finissant dans les 10 premiers de chaque

course, ainsi que Alain MONCEAUX et Christophe RIVIERE du magasin ANTIBES CYCLES avec de très belle places, notamment une 2<sup>ème</sup> place à GATTIERES. Quant à Michel ARNAUD et Eric VEYRIER, ils se préparent activement pour les premières courses contre la montre sur route.

Pour de plus amples informations sur A.C.A.M TEAM merci de CONTACTER :  
Marco ORLANDO 06.03.00.84.21  
ou Eric VEYRIER 06.16.19.30.48 ”

## COURS ET STAGES DE HATHA YOGA

Prenez ce moment pour vous ! Magali Morali, diplômée de la fédération française, vous propose de découvrir cet Art de Vivre. Pour que chacun puisse se détendre, respirer, s'étirer, retrouver forme, ligne, équilibre, vitalité et bonne humeur, à son rythme.

Lundi et Jeudi : 12h30 -13h30 /  
Mardi et Vendredi : 10h00- 11h00  
Séance Découverte Offerte.

CONTACTEZ :  
Magali MORALI au 06 83 81 10 01.  
Cours particuliers et pour enfants  
sur demande.

**NOUVEAU : Stage et cérémonie  
du Thé tous les premiers  
dimanche du mois de 10H00  
à 12H30 ou marche ZEN en  
forêt un dimanche sur deux.  
Réservation dès aujourd'hui  
selon les places disponibles !**



Prochain stage : Dimanche 7  
Décembre 2008 sur le thème de  
la respiration Namasté !



Stage aux Îles de Lérins, Septembre 2008  
inoubliable ! © Anne-Sophie Valvassori



## ÉTAT CIVIL

### REVISION DES LISTES ELECTORALES



le 28 février 2009, doivent prendre contact avec leur mairie au plus tard le 31 décembre 2008.

Les ressortissants des autres Etats membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires

en vue notamment des élections européennes à venir, au plus tard à cette même date.

**Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés,** au plus tard à cette même date.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

• **Pièce à produire à l'appui des demandes d'inscription :**  
Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ;

- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité...). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

RENSEIGNEMENTS :  
Service Accueil des Habitants et vie Civile  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
Tél : 04 92 91 55 81 /  
04 92 91 55 82.

Sylvie SANTAGATA  
Adjointe au Maire  
Déléguée au personnel,  
à la population  
et à la vie associative

## CARNET

### NAISSANCES

**MARQUES DA FONTE Thomas**  
26 septembre 2008

**EPIFANI Milan Anthony**  
29 septembre 2008

**SCAPECCHI Enzo**  
12 octobre 2008

**BRIDOUX Amélie**  
14 octobre 2008

PARRAINAGE CIVIL  
**MENIEU Jérémie**  
parrainé le 27 août 2008

### DÉCÈS

**Roger ALUNNO**  
décédé le 17/09/2008

**Joséphine veuve RUSSO née D'ELIA**  
décédée le 18/10/2008



## LE MAS DES ORANGERS OUVRE SA FENÊTRE SUR LE WEB

Le Mas des Orangers, à Biot soucieux de toujours satisfaire ses clients proches et lointains a décidé d'étendre ses activités sur Internet.

Son site Internet informatif, devient marchand.

Depuis le mois de Juillet 2008 son catalogue en ligne permet d'accéder à tous les produits déjà disponibles dans ses boutiques.

Cette présentation est également accessible en langue Anglaise. Ce nouveau service permettra à chacun de consulter et de commander, en toute liberté, les

spécialités gourmandes du Mas des Orangers ainsi que ses objets de décoration ou de produits de soins du corps.

A l'approche des fêtes de fin d'année ce service en ligne réjouira les gourmets les plus exigeants par des propositions adaptées aux souhaits de tous, par envois de cadeaux inédits aux senteurs méditerranéennes.

A bientôt sur :  
[www.lemasdesorangers.com](http://www.lemasdesorangers.com)

## CENTRALE ASSISTANCE 06 : UNE MONTRE QUI SAUVE LA VIE !



Créée en 2006 par Monsieur ARASA, l'entreprise Centrale Assistance 06 étudie les systèmes de téléassistance dans le cadre des services à la personne.

En effet, elle développe depuis deux ans une montre « alarme » qui permet d'appeler des secours par simple pression sur le bouton central pour ensuite entrer en contact avec ses proches ou une équipe médicale.

Cet appareil, principalement destiné aux personnes âgées vivant seules, ou aux personnes handicapées, est une des solutions aux accidents souvent imprévisibles de la vie courante. Ultra légère, étanche et hypoallergénique, la montre ne se quitte jamais et peut être utilisée dans les pièces où surviennent bon nombre d'accidents, telles que les salles de bain.

Centrale Assistance 06 installe intégralement le système sans frais

supplémentaire à l'abonnement proposé pour 29€ par mois pour la maintenance et la mise en relation. Cette somme est, pour la plupart, subventionnée à hauteur de 20€ par mois par le Conseil Général. Le produit est donc accessible à tous et peut sauver des vies.

D'autres dispositifs sont également mis en place, notamment l'installation de coffre à code dans lequel les clés de maison sont enfermées, permettant aux secouristes d'ouvrir la porte sans avoir à la casser. Un système d'ouverture de porte à distance peut aussi être envisagé dans ce même but.

Centrale Assistance 06 a pour vocation de rassurer familles et personnes isolées en apportant des services de qualité avec des professionnels de la santé.

CENTRALE ASSISTANCE 06  
1044, chemin des Aspres  
06410 Biot  
Tel : 04 92 38 97 86 - 06 29 58 41 83

## RESTAURANT LES MIGRANIERS : JACQUES ET CORINNE PRENNENT LA MAIN !



En novembre dernier, Jacques SILVESTRE, chef cuisinier et Corinne LEGALLIC, sa compagne ont un véritable coup de cœur pour le cadre et l'ambiance conviviale du restaurant *Les Migrants*.

Tenu par Samir SAKHANA et sa famille depuis 12 ans, cet établissement toujours complet ne leur laissait que très peu de temps libre. C'est pourquoi aujourd'hui, ils confient la gérance à Jacques et Corinne, dont la volonté est de garder l'atmosphère et la cuisine propre aux *Migrants*.



Ainsi, le couscous est toujours servi tous les samedis, les gigantesques îles flottantes persistent et la carte est renouvelée en permanence, pour laisser place à une cuisine de saison aux notes provençales.

De petites touches personnelles apportées par les nouveaux gérants viennent tout de même agrémenter l'assiette : viandes grillées servies sur des planches de bois d'olivier, plat du jour comprenant viande ou poisson et plats à emporter.

Souhaitant conserver une cuisine de qualité, le chef issu de *l'Auberge Provençale* à Antibes propose des suggestions étonnantes à la portée de toutes les bourses comme le fameux « Burger de foie gras ».

Corinne, quant à elle, souhaite faire part de son dynamisme à travers l'organisation de soirées à thèmes qui débiteront en 2009.

La nouvelle équipe des Migrants mettra tout son enthousiasme au service de la bonne humeur pour satisfaire les plus gourmets.

RESTAURANT LES MIGRANIERS  
(Fermeture dimanche soir et lundi hors saison - lundi en saison)  
14, chemin Neuf  
06410 Biot  
Tel : 04 93 65 18 20

## CABINET INSTANT ZEN

Mr MAXIT, ostéopathe D.O., les lundi et samedi sur rendez-vous au 06.75.55.29.30 (situé à côté de l'orthophoniste).

NOËL approche : pensez à offrir un moment de bien-être (réflexologie plantaire, shiatsu...). Tout pour passer un instant zen!

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :  
Contactez Amandine au 06.77.17.79.58

CABINET INSTANT ZEN  
Centre Commercial de Biot 3000  
[www.instantzen.fr](http://www.instantzen.fr)



## LA SAVEUR DU MOIS

## TERRINE DE LAPIN



## INGRÉDIENTS :

1 lapin de 1,5 kg  
2 échalotes grossièrement hachées  
2 œufs  
15 cl de crème fraîche  
1 cuillère à soupe d'ailles séchées  
2 cuillères à soupe de pistaches mondées  
2 cuillères à soupe de persil frais ciselé  
Noix de muscade fraîchement râpée  
Sel et poivre du moulin

## PRÉPARATION :

Découpez le lapin en morceaux et désossez ceux-ci. Réservez les plus beaux morceaux et hachez les autres avec les échalotes. Incorporez les œufs et la crème, puis versez la farce dans une terrine. Ajoutez les pistaches, les ailles et le persil, salez, poivrez.

Tapissez des tranches de lard de poitrine sur le fond de la terrine. Versez la moitié de la farce puis mettez les morceaux de lapin. Versez à nouveau le restant de la farce. Rabattez les lanières de lard. Couvrez la terrine et faites cuire au bain-marie 2h à 180°. Versez une préparation de gelée et disposez la terrine au réfrigérateur afin que la gelée soit consolidée.

## UNE PETITE TOUCHE PERSONNELLE...

Une marinade de la viande, la veille, dans un peu de vin blanc sec ou de calvados, agrémentée d'une carotte, d'un oignon et d'aromates de votre choix, apportera arômes et subtilité. Si vous présentez la terrine en entrée, servez-la en tranches disposées sur un peu de salade croquante, accompagnée d'un assortiment de petits pains variés

et de tomates cerise. En ce mois de fête, un petit verre de muscadet bien frais sera parfait pour révéler les saveurs très riches de cette terrine.

Certes, la préparation vous demandera un peu de travail (et de la patience) mais le plaisir sera complet au moment de la dégustation !

## Bon Appétit !

*Cécilia (Jessica pour les intimes)  
Biotoise,  
Cuisinière amatrice*

Une spéciale dédicace aux convives qui se sont laissées tenter par ce moment de délectation et de convivialité.

## MENUS DECEMBRE 2008



## DU 01/12/2008 AU 05/12/2008

## LUNDI

Salade de champignons  
Jambon blanc  
Lasagnes épinards  
Fruit

## MARDI

Salade verte  
Omelette  
Pommes de terre  
Fromage  
Fruit au sirop

## MERCREDI

Salade de haricots verts  
Blanquette de veau  
Riz / Choux fleur  
Fruit

## JEUDI

Carottes râpées  
Brandade de poisson  
Yaourt

## VENDREDI

Céleri mayonnaise  
Steack haché  
Poêlée de légumes  
Fromage  
Paris-Brest



Tarte aux fruits



## DU 08/12/2008 AU 12/12/2008

## LUNDI

Salade d'endives  
Poisson blanc  
Riz / Courgettes  
Petits suisse

## MARDI

Salade de lentilles  
Rosbif  
Haricots verts  
Fromage  
Fruit

## MERCREDI

Chou rouge rapé  
Sauté de dinde  
Spaghettis  
Yaourt

## JEUDI

Couscous à l'agneau  
Fromage  
Fruit

## VENDREDI

Salade verte  
Escalope de porc  
Frites  
Fromage blanc



Lait choc. / Banane

## DU 15/12/2008 AU 19/12/2008

## LUNDI

Avocat vinaigrette  
Hachis parmentier  
Fruit au sirop

## MARDI

Crêpe au fromage  
Cuisse de poulet  
Brocolis  
Fruit

## MERCREDI

REPAS DE NOËL  
SURPRISE  
Jus de fruits /  
pâtisserie

## JEUDI

REPAS DE NOËL  
SURPRISE

## VENDREDI

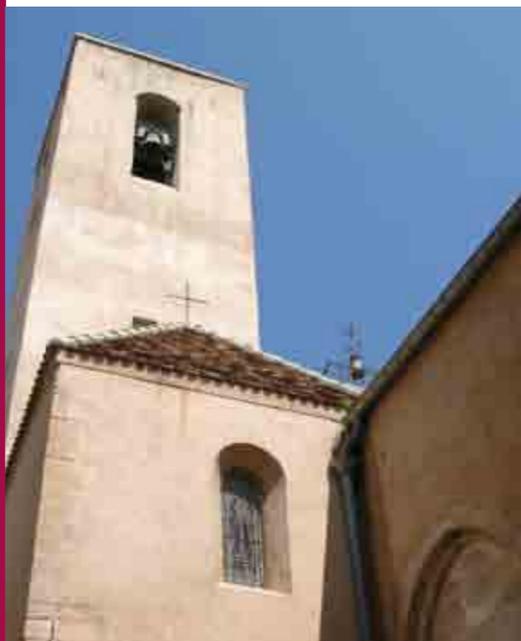
Betteraves / Persil  
Poisson pané / Citron  
Semoule de blé  
Fromage rapé  
Fruit  
Goûter de Noël



## Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

# INFOS PRATIQUES



## PAROISSE DE BIOT

• Permanences d'accueil à la Maison Paroissiale (Presbytère) de Biot (baptêmes, mariages), place de l'église, chaque mercredi de 15h à 19h. Tél : 04 93 65 00 85.

Pour les mariages et baptêmes en 2009, prendre contact dès maintenant avec la Paroisse.

- **Messes à Biot** : le samedi à 18h. En semaine: chaque mercredi à 12h15.
- **Fêtes de Noël** :
  - Samedi 20 décembre : Confessions de 16h à 18h à l'église de Biot.
  - 24 décembre : à 23h 15, veillée de Noël, chants provençaux par l'Amicale des Traditions à minuit : Messe de Noël.
  - 25 décembre : à 11h 15, Messe animée par la chorale paroissiale.
  - Jeudi 11 décembre : à 20h 30 au centre Paul VI à Sophia Antipolis: Conférence sur "Notre responsabilité face à la consommation d'énergie, l'écologie et l'évolution du climat"
  - Samedi 13 décembre: à 19h 30, concert (amitié franco-allemande) dans l'église de Biot.

• **Cyberpresbytère** : permanences le mercredi de 17h à 19h, ou sur rendez-vous à la Maison Paroissiale (0493650085).

• Une bibliothèque de prêt gratuit de livres de spiritualité ouvrira prochainement ses portes à la Maison Paroissiale.

## NOËL ALLEMAND EN L'ÉGLISE DE BIOT

En concertation avec la Paroisse Notre Dame de la Sagesse, l'Association France-Allemagne-Côte d'Azur organisera une veillée de Noël Allemande à Biot. Cette fête sera l'occasion d'inviter tous ceux qui auraient le désir de participer à une soirée sans précédent dans l'Église historique Sainte Marie Madeleine de Biot.

En outre de chants communs en Allemand, des lectures en Français et Allemand et la célèbre Chorale « Cantifolia » de Grasse, sous la direction de Jacques Maes, chantera de chansons de Noël en Français et Allemand.

Date : samedi 13 décembre à 19h30 en l'église de Biot, entrée libre.

## PETITES ANNONCES

### ACHATS/VENTES

- Vends TV rétroprojecteur Sony KP41-PX1 103 cm 4/3 + meuble - état excellent - 200€ - Tél. 06 19 04 23 67
- Vends lit 90X190 avec sommier à lattes 50€, bibliothèque-bureau 80€, antennes UHF parabolique et caravane 10€ pièce, tringle à rideaux bois 2,6m toute équipée 6€, couettes pour lits 90X190 10€ pièce, panier à linge osier 10€, très bon état, Tél. : 06 31 37 54 27
- Vends en parfait état matériels de puériculture achetés (fin 2006 début 2007) chez Autour de bébé. Lit à barreaux Kangourou bois sérusé blanc (la barrière se baisse, 2 hauteurs de matelas - un grand tiroir) vendu 200€ - Matelas vendu en plus 30€ - Tapis d'éveil Kaloo avec arche et sujets vendu 30€ - Poussette 3 roues High Treck année début 2007 Bébé Confort couleur bleu jean avec nacelle, housse de pluie (neuve), ombrelle vendue 350€ Bébédélise (mixe cuit stérilise réchauffe) vendu 50€. Port : 06 19 69 25 55. Possibilité

d'envoyer des photos aux personnes intéressées.

- Propose à la vente une cage sur roulette pour perroquets et une grande cage complète pour furet ainsi que deux aquariums équipés (un de 60 litres et l'autre de 35 litres). Tél. 04 93 65 17 30 (aux heures de repas).
- Vends Vélo VTT Décathlon Rockrider 5, 20 pouces garçon gris et orange (30 euros) et donne écran d'ordinateur, en état de fonctionnement. Tél. : 04 93 65 06 72
- Vends armoire ancienne porte glace corniche en bronze + marqueterie sur les deux portes + miroir ancien (1,50x0,50m) avec cadre doré, un lustre perle de verre, deux fauteuils velours ancien. Le lot 750 euros (cause déménagement). Port. 06 26 54 13 51
- A vendre : jouets : une cuisine Berchet, un caddie, une dînette, un youpala, une maison Little People et sa famille complète, petit vélo et peluches. Articles pour bébés : tapis

d'éveil (ou décoration murale), un sac à langer Bébé Confort, un lit pliant, vêtements, manteau Catimini 18 mois-2 ans (mixte), manteau Marez 4/6 ans fille, vêtements fille 6/8 ans, une couette 220 x 240 m. Port. : 06 33 63 97 74

- Cherche garage ou box Biot et alentours. Port. : 06 03 55 68 93
- Nous cherchons quelqu'un avec un rat mâle domestique. Nous souhaitons que le rat fasse connaissance avec notre rate, car elle rêve d'avoir des bébés. Tel : 04 93 65 70 28

### DIVERS

- Ayant un grand terrain clos, je garde votre chien pendant votre absence en échange du même service lors de mes voyages. (Quartier de la vallée verte). Port. 06 15 08 12 06
- Maman vivant seule, avec sa fille de 14 ans, cherche appartement à louer, Biot Vallée Verte ou environs. Port. : 06 86 35 69 16
- Donne terre de remblais - Possibilité de livraison gratuite dans le secteur de Biot. Tel : 04 93 65 02 37

## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE DE BIOT

■ **STANDARD**  
04 92 91 55 80  
Fax : 04 93 65 18 09  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

■ **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**  
04 92 91 55 90  
04 92 91 55 91  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
dgs@biot.fr

■ **PÔLE ACTION SOCIALE**  
Centre Communal d'Action Sociale  
04 92 91 59 70  
ccas@biot.fr

**Logement emploi**  
04 92 91 59 75  
vie-sociale@biot.fr

**Mission locale**  
04 92 91 79 74

**Avie**  
04 93 65 29 88

**Assistante sociale**  
04 92 91 59 79

**Petite Enfance**  
04 92 91 59 80  
petiteenfance@biot.fr

■ **CABINET DU MAIRE**  
04 92 91 55 87  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
cabinet-maire@biot.fr

■ **PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION**  
04 92 91 55 95  
04 92 91 55 74  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

**Communication**  
infos@biot.fr

**Espace des Arts**  
04 93 65 07 02  
Fax : 04 93 65 73 77

Lundi de 14h à 18h  
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h  
Mercredi de 9h à 20h  
Samedi de 9h30 à 16h30  
Fermé pendant les vacances scolaires  
eac@biot.fr

**Service Jeunesse**  
04 92 91 22 62  
ctl@biot.fr

**Bibliothèque G.Sand**  
04 93 65 57 99 (tél et fax)  
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30  
Mercredi : 9h30 à 18h  
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h  
bibliotheques@biot.fr

**Bibliothèque Saint-Exupéry**  
04 93 65 24 54  
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30  
Mercredi : 9h30 à 18h30  
Samedi : 9h30 à 12h30  
bibliotheques@biot.fr

**Espace Multimédia**  
04 93 74 58 69  
espacemultimedia@biot.fr

■ **FINANCES**  
04 92 91 55 94  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h  
finances@biot.fr

■ **POLICE MUNICIPALE**  
04 93 65 06 66  
Fax : 04 93 65 01 12  
police-municipale@biot.fr

■ **GENDARMERIE**  
04 93 65 22 40

■ **PÔLE POPULATION**  
04 92 91 55 76  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
pole-population@biot.fr

**Service Accueil des Habitants et Vie Civile**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
04 92 91 55 81  
etat-civil@biot.fr

**Office de tourisme**  
04 93 65 78 00  
04 93 65 78 04  
tourisme@biot.fr

**FISAC**  
04 93 65 78 08  
Fax : 04 93 65 18 09  
du lundi au vendredi  
9h à 12h - 14h à 18h  
fisac@biot.fr

■ **RESSOURCES HUMAINES**  
04 92 91 55 84/85/86  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
drh@biot.fr

■ **PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT**  
04 93 65 12 21  
Fax : 04 93 65 53 54

**Services Techniques**  
04 93 65 12 21  
techniques@biot.fr

**Urbanisme**  
04 93 65 78 89  
urbanisme@biot.fr

■ **PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE**  
04 92 91 52 11  
du lundi au vendredi  
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h  
pole-education@biot.fr

**Inscriptions scolaires**  
04 92 91 52 17

**Service des Sports**  
04 92 91 52 11  
sports@biot.fr

**Régie des cantines**  
04 92 91 52 12  
04 92 91 52 13

**CLSH Olivari**  
04 92 38 07 60  
Fax : 04 92 38 17 19

■ **ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES**  
**Ecole Olivari**  
Maternelle : 04 92 38 17 16  
Primaire : 04 92 38 17 17

**École Saint-Roch**  
Maternelle : 04 93 65 05 88  
Primaire : 04 93 65 05 82

**École Moulin Neuf**  
Maternelle : 04 93 65 53 24  
Primaire : 04 93 65 53 23

**École Langevin**  
04 93 65 12 81

**Collège de l'Eganaude**  
04 97 23 42 20

**Collège Niki de Saint Phalle**  
04 92 91 51 30

**Centre International de Valbonne**  
04.92.96.52.00

**Lycée de Valbonne Sophia Antipolis**  
04 97 97 33 00

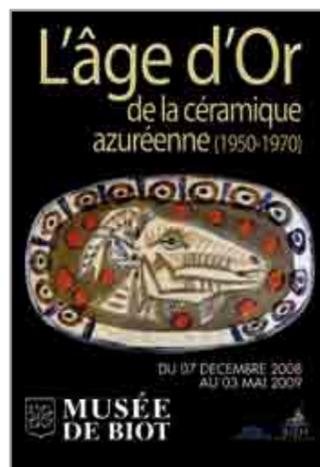
■ **SAPEURS POMPIERS**  
Urgences 18  
Incendie, Accident 04 93 65 17 18  
Fax : 04 93 65 02 24

■ **Urgences médicales 15**

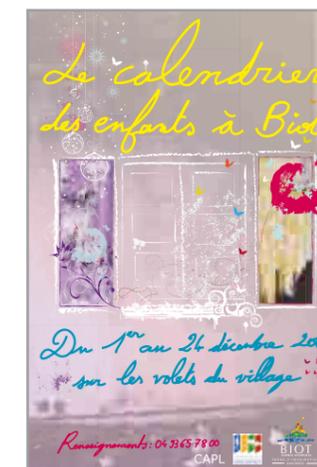
■ **LA POSTE**  
04 93 65 11 49

# AGENDA

- Mercredi 3 décembre :** Élections prud'homales
- Vendredi 5 décembre :** 16h30 : Place de Gaulle, inauguration du Relais TELETHON 2008
- Samedi 6 décembre** - Relais TELETHON 2008  
- 12h : Musée d'Histoire et de Céramique Bitoises : vernissage de l'exposition « L'Âge d'Or de la céramique azuréeenne 1950-1970 »
- Mercredi 10 décembre :** 15h30 : Conte de Noël, suivi d'un goûter, Bibliothèque St-Exupery
- Jeudi 11 décembre :** 19h : Conseil municipal, salle des associations
- Vendredi 12 décembre :** - 20h30 : Cinéma à l'Espace des Arts : « Cliente »  
- 18h30 : Vernissage de l'exposition « Les créateurs de Biot » organisée par la MAMAB, à l'Office de Tourisme
- Samedi 13 décembre :** - De 14h à 16h dans le village : *Le Calendrier des Enfants* (ateliers créatifs : décoration de sapins de Noël, création de bougies, fabrication de pains d'épice, réalisation du 24ème volet)  
- 17h Place des Arcades : inauguration du Calendrier des Enfants



- Dimanche 14 décembre :** - 11h : Cérémonie de la Sainte Barbe, Caserne des pompiers  
- De 13h à 18h dans le village : *Le Calendrier des Enfants* (fondue au chocolat, atelier de décoration de sapin, initiation au soufflage du verre, spectacle « Les lutins »)
- Lundi 15 décembre :** 13h à 19h : distribution de colis et goûter par la Croix Rouge (Salle des Associations)
- Vendredi 19 décembre :** Soirée du personnel communal (Eden Casino de Juan les Pins)
- Samedi 20 décembre :** Noël des enfants du personnel communal (Palais des Congrès d'Antibes)
- Dimanche 21 décembre :** De 14h à 18h Place de Gaulle, *Le calendrier des Enfants* (spectacles et déambulations)
- Lundi 22 décembre :** 14h Place de Gaulle : *Le Calendrier des Enfants* (spectacles de marionnettes)
- Mardi 23 décembre :** - De 14h à 16h, dans le village : *Le Calendrier des Enfants* (atelier de fabrication de pains d'épice, spectacles de déambulation et de magie)  
- 16h : arrivée du père Noël suivi d'un goûter, Place des Arcades
- Mercredi 24 décembre :** Dégustation du *Fougassoun* après la messe de minuit, Place de l'Eglise
- Samedi 10 janvier :** 16h Place de l'Eglise : clôture du *Calendrier des Enfants* avec la remise des diplômes



# BLOC-NOTES

**Du 6 décembre 2008 au 3 mai 2009 :** Exposition « *L'Âge d'Or de la Céramique Azuréeenne 1950-1970* », Musée d'Histoire et de Céramique Bitoises.

**A partir du 12 décembre 2008 :** Exposition organisée par la MAMAB « *Les créateurs de Biot* », à l'Office de Tourisme

**Du 11 octobre 2008 au 12 janvier 2009 :** Exposition « *Fernand Léger, Les Constructeurs* », Musée National Fernand Léger.

**Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, de justice en mairie sur rdv

**Tous les mardis** De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village

**Tous les mercredis** De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie

**Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme

**Le 3<sup>e</sup> lundi** Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h

# Le calendrier des enfants à Biot



Du 1<sup>er</sup> au 24 décembre 2008  
sur les volets du village

Renseignements : 04 9365 78 00

CAPL

